



MRC
d'Antoine-Labelle



CLD
d'Antoine-Labelle

RAPPORT ANNUEL 2020 PLANIFICATION 2021

425 rue du Pont Mont-Laurier (Qc) J9L 2R6 - 819 623-3485 - mrc-antoine-labelle.qc.ca

Crédit photo : Diane Meilleur

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet et de la directrice générale	3
Le territoire	4
Les élus de la MRC d'Antoine-Labelle	5
L'organisation	6
Les axes	7
Les ressources financières	8
Budget MRC	8
Budget TNO	9
Les grandes réalisations 2020	10
Lancement de la campagne d'attractivité L'Autre Laurentides	10
Phase 2 du pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier	10
Premier maillage L'ARTERRE	10
Ententes pour le développement culturel régional	11
Fonds régions et ruralité	12
Gestion de la crise sanitaire entourant la pandémie de la COVID-19	12
Administration générale	13
Ingénierie	25
Aménagement du territoire	27
Gestion intégrée des ressources naturelles	31
Évaluation foncière	33
Centre local de développement	35
Les équipes de travail 2020	38
Le conseil et les comités	42

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU PRÉFET

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2020 et la planification 2021 de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce document dresse un portrait complet de l'organisation, en plus d'y présenter les réalisations de l'année terminée et les orientations de celle nouvellement débutée.

2020 aura été une année particulière, une année de revirement, une année de mobilisation, une année de sensibilisation. L'ensemble de l'organisation aura rapidement dû se redresser les manches, en début d'année, afin de redéfinir les objectifs et adopter de nouvelles stratégies. Malgré l'ensemble de la situation entourant la pandémie à la COVID-19, la MRC d'Antoine-Labelle dresse un bilan très positif de cette année improbable.

L'année 2020 aura permis à la MRC de se positionner comme territoire attractif par la mise sur pied d'une image représentative et rassembleuse, en plus de générer de la fierté. Elle aura aussi permis la poursuite du projet d'envergure de déploiement de la fibre optique, le renouvellement de plusieurs ententes, la mise sur pied d'un tout premier comité jeunesse, en plus du support et de l'accompagnement aux parcs régionaux et au parc linéaire Le P'tit Train du Nord. Bien que plusieurs projets aient dû se réinventer, ils ont surtout contribué au développement de notre territoire.

L'ensemble des actions réalisées mise d'abord et avant tout sur la qualité de vie des citoyens qui y habitent. Durant cette pandémie dans laquelle nous sommes plongés depuis plusieurs mois, la MRC a également défini, parmi ses priorités, la santé et la sécurité de l'ensemble de sa population.

Chaque année, nous faisons le constat des réalisations rendues possibles grâce au dévouement des équipes de travail et de tous les partenaires impliqués dans les dossiers. Encore une fois en 2020, cela ne fait pas exception à la règle. L'expertise des employés en poste permet à la MRC d'Antoine-Labelle de se démarquer et de se positionner comme organisation de référence. La mobilisation des 17 municipalités qui composent notre territoire contribue également au développement de notre plein potentiel et au succès de nos actions.

« Merci aux employés, aux partenaires et aux élus de la MRC d'Antoine-Labelle qui année après année unissent leurs forces et leurs expertises au bien commun du territoire. Votre travail est reconnu, et ce, bien au-delà de l'organisation. La pandémie n'aura pas su vous ébranler ! »

- Monsieur Gilbert Pilote
Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle



Mylène Mayer
Directrice générale



Gilbert Pilote
Préfet et maire de Ferme-Neuve

LE TERRITOIRE



Ce vaste territoire, situé à 240 km au nord-ouest de Montréal, représente 72 % de la région administrative des Laurentides. Ces 16 296 km² regorgent de nombreux lacs et rivières ainsi que de vastes forêts et de territoires non organisés. Seuls 38 % de ces espaces sont occupés par des municipalités et villes. La MRC d'Antoine-Labelle travaille au service de 17 municipalités et villes, ainsi que de 35 000 habitants.

17

municipalités

16 296

km²

35 865

citoyens

49 ans

âge moyen

16 914

ménages projetés en 2021

165 247 \$

valeur foncière moyenne

66,6 %

taux de travailleurs

110 827

employés

1 148

travailleurs autonomes

39 892 \$

revenu d'emploi moyen

34 349 \$

revenu d'emploi médian

LES ÉLUS DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE



Annick Brault
Sainte-Anne-du-Lac



André-Marcel Évêquoz
Mont-Saint-Michel



Colette Quevillon
Lac-Saint-Paul



Gilbert Pilote
Ferme-Neuve



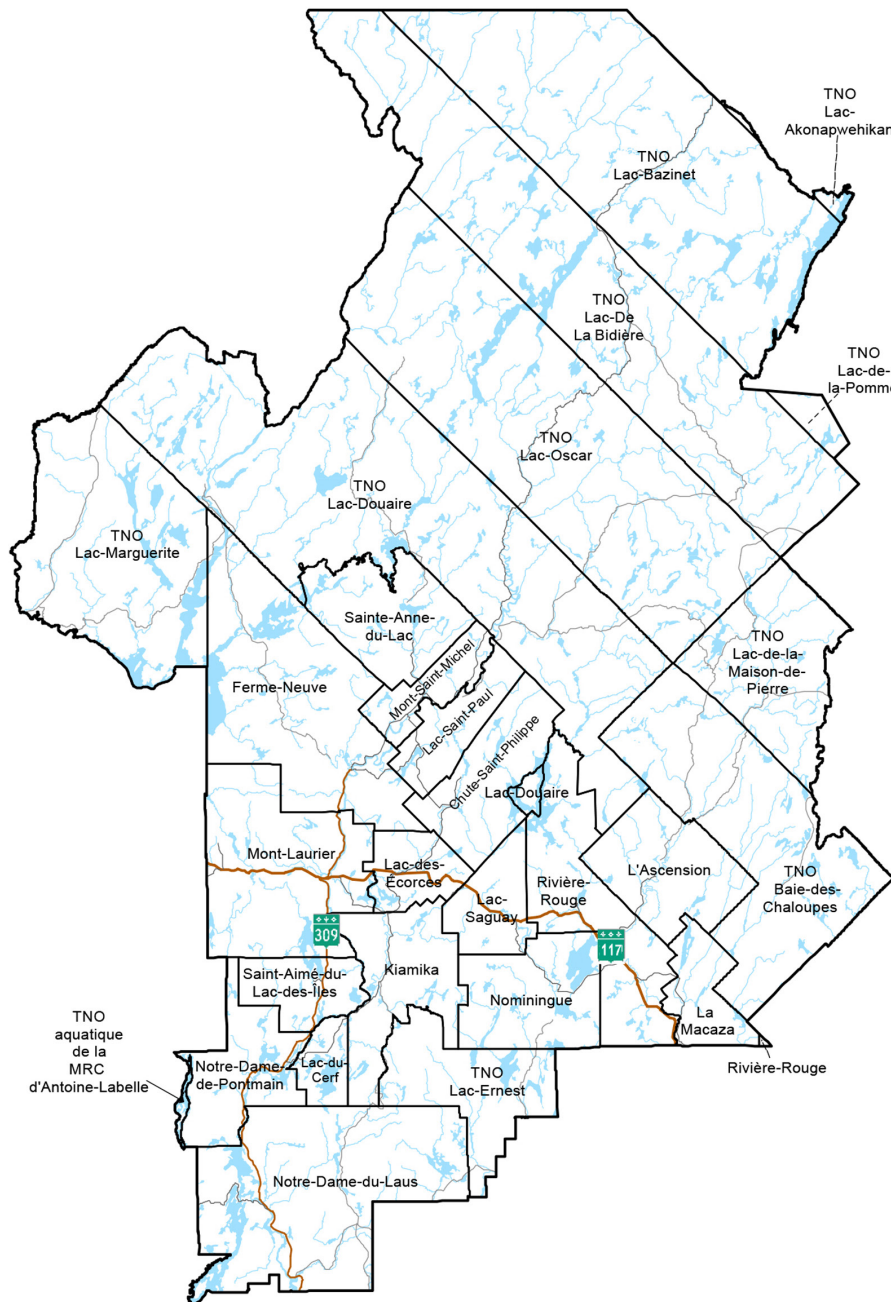
Daniel Bourdon
Mont-Laurier



Luc Diotte
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles



Michel Dion
Kiamika



Normand St-Amour
Chute-Saint-Philippe



Pierre Flamand
Lac-des-Écorces



Francine Asselin-Bélisle
Lac-Saguay



Luc St-Denis
L'Ascension



Denis Charette
Rivière-Rouge



Céline Beaugard
La Macaza



Georges Décarie
Nominique



Danielle Ouimet
Lac-du-Cerf



Francine Laroché
Notre-Dame-de-Pontmain



Stéphane Roy
Notre-Dame-du-Laus

L'ORGANISATION

MISSION

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ces citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

VISION

La MRC d'Antoine Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

VALEURS

Collaboration

Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires;

Expertise

Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misions sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place;

Dynamisme

En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire;

Intégrité

Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse;

Respect

Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.

- Développement économique
- Gestion des cours d'eau
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
 - Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
 - Interventions ciblées
- Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD_
- Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI)
- Territoires non organisés (TNO)

Compétence

- Développement culturel
- Développement acéricole
- Internet haute vitesse
- Mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI)
- Parcs régionaux
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie
- Promotion touristique
- P'tit Train du Nord
- Stratégie jeunesse

Développement

- Cour municipale
- Entente en urbanisme
- Évaluation foncière
- Génie civil
- Géomatique et cartographie
- Règlement d'abattage d'arbres en forêt privée
- Vente pour non-paiement de l'impôt foncier

Service aux municipalités

- Gestion des baux de villégiature et des baux de sable et gravier
- Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat
- Support au transport adapté et collectif

Service aux citoyens

RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget MRC

Le budget 2020 de la MRC d'Antoine-Labelle totalisait 8 816 896 \$, dont 3 067 885 \$ (34,8 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2021 totalise une somme de 9 019 353 \$, dont 3 131 446 \$ (34,7 %) correspondent aux quotes-parts des municipalités et 5 539 808 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux, après affectation du surplus anticipé de 2020 de 394 576 \$.

Les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 2,07 %. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2021 est inférieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui se situe à 2,83 %, incluant l'augmentation de la contribution du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle de 2 % en 2021.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ (identique à 2020) au CLD pour son fonctionnement. Un montant de 169 190 \$ (identique à 2020) sera également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants repré-

sentent 18,78 % des quotes-parts de 2021 (19,17 % en 2020).

De plus, la MRC remet un second montant de 298 996 \$ pour le fonctionnement du CLD, 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristiques, ainsi qu'un montant de 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région. Ces trois sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR). Un montant de 200 000 \$ provenant du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) sera également remis au CLD dans la réalisation de ses mandats. Aussi, l'enveloppe du FRR – Volet 3 signature et innovation – disponible pour soutenir le créneau « espace, aventure, nature », permettra certainement de supporter l'organisation dans sa mission de développement touristique.

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0621 \$ du 100 \$ d'évaluation, dont 0,01166 \$ est redistribué au CLD.

Revenus		2021	2020
34,7 %	Contribution des municipalités	3 131 446 \$	3 067 885 \$
21,5 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	1 935 751 \$	1 977 933 \$
10,3 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI et baux)	928 284 \$	839 891 \$
8,0 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	721 015 \$	646 266 \$
5,8 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	522 748 \$	392 068 \$
5,0 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	450 085 \$	324 966 \$
4,9 %	Autres subventions	438 295 \$	771 144 \$
4,4 %	Affectation de surplus	394 978 \$	354 978 \$
3,1 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle/ entente)	284 984 \$	281 412 \$
1,4 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	126 327 \$	117 336 \$
0,9 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	85 842 \$	43 017 \$
100 %	Revenus totaux	9 019 353 \$	8 816 896 \$

Dépenses		2021	2020
19,0 %	Administration générale, restauration et greffe	1 712 294 \$	1 480 646 \$
16,4 %	Service de l'évaluation foncière	1 482 227 \$	1 450 168 \$
15,5 %	Promotion et développement économique	1 396 949 \$	1 456 044 \$
10,3 %	Délégation de gestion (fonds TPI et baux)	928 284 \$	835 541 \$
9,6 %	Aménagement, urbanisme et zonage	864 793 \$	878 739 \$
6,6 %	Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	599 014 \$	908 986 \$
5,8 %	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	522 748 \$	405 528 \$
3,6 %	Service d'ingénierie	327 828 \$	313 407 \$
3,1 %	Frais de financement et remboursement de la dette	282 724 \$	237 799 \$
3,0 %	Cour municipale	267 898 \$	259 100 \$
2,3 %	Politique culturelle (agent et entente de développement)	208 010 \$	139 480 \$
1,6 %	Transport collectif et identification territoriale	142 000 \$	152 700 \$
1,2 %	Hygiène du milieu, santé et bien-être	105 514 \$	123 408 \$
1,0 %	Schéma couverture de risque en incendie	92 220 \$	88 500 \$
0,5 %	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	40 750 \$	48 250 \$
0,5 %	Dépenses d'investissement	46 100 \$	38 600 \$
100 %	Dépenses totales	9 019 353 \$	8 816 896 \$

Budget TNO

Le budget 2020 des territoires non organisés (TNO) présentait une augmentation globale des dépenses de 9,66 % et la taxe foncière générale était de 0,4087 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2021 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 2,99 %. Ces augmentations sont justifiées par l'accroissement des services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et en sécurité civile. Le taux de la taxe foncière générale est maintenu à 0,4087 par 100 \$ d'évaluation.

Revenus		2021	2020
44,9 %	Taxes	388 701 \$	385 087 \$
30,6 %	Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	264 695 \$	230 558 \$
10,0 %	Affectation de surplus *	86 684 \$	108 946 \$
7,7 %	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	66 900 \$	66 500 \$
6,0 %	Services rendus à la MRC - Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	51 650 \$	42 370 \$
0,7 %	Revenus d'intérêts	6 000 \$	6 000 \$
0,1 %	Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 000 \$
100 %	Revenus totaux	865 630 \$	840 461 \$

* Excluant la réserve de 267 000 \$ pour l'entretien de chemins et de ponts, de LETI et d'imprévus

Dépenses		2021	2020
46,1 %	Aménagement, urbanisme et zonage	398 882 \$	383 756 \$
20,7 %	Administration générale	179 195 \$	173 000 \$
7,2 %	Transport (réfection de chemins et de ponts)	62 304 \$	61 203 \$
6,5 %	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	56 295 \$	56 000 \$
6,1 %	Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	52 500 \$	54 517 \$
5,5 %	Dépenses d'investissement (agrandissement LETI et clôture)	48 000 \$	48 000 \$
3,1 %	Évaluation foncière (quote-part MRC)	26 940 \$	26 920 \$
2,1 %	Sécurité publique - Autres ententes	18 231 \$	13 645 \$
2,0 %	Développement économique et tourisme	16 734 \$	16 776 \$
0,7 %	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 372 \$	6 486 \$
0,0 %	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	177 \$	158 \$
100 %	Dépenses totales	865 630 \$	840 461 \$



GRANDES RÉALISATIONS 2020

Lancement de la campagne d'attractivité L'Autre Laurentides

La MRC d'Antoine-Labelle, en collaboration avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle, a lancé le 26 novembre 2020 la campagne d'attractivité L'Autre Laurentides visant à attirer de nouveaux citoyens, soit les 18 à 40 ans souhaitant migrer en région, à venir s'installer sur le territoire. Par l'implantation d'une nouvelle image représentative et rassembleuse, la campagne a également pour objectif d'augmenter le sentiment de fierté des résidents actuels et de générer un discours positif sur le territoire.

L'Autre Laurentides, l'appellation de cette marque territoriale, fait référence à l'unicité du territoire. L'éloignement géographique de la MRCAL est bien plus qu'un défi, c'est une force. Les nombreuses initiatives collectives et le travail collaboratif ont permis au territoire de se distinguer des autres régions du Québec. Ainsi, L'Autre Laurentides représente la fierté d'un avenir indépendant et d'une vive ambition.

Par l'originalité collective et la foule d'opportunités dessinées par ses habitants de l'autre côté des artifices modernes, la campagne d'attractivité s'oriente autour des valeurs identitaires du territoire et de ses résidents. Elle prend forme sur une plateforme Web interactive (www.lautre-laurentides.com) où les internautes découvriront une vidéo promotionnelle du territoire, des épisodes de Balado, des billets de blogue multimédia, un questionnaire ludique pour créer des parcours dont ils sont les héros et plus encore. Afin de maximiser la campagne, la MRCAL utilise les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour augmenter sa présence dans les différentes plateformes. Un partenariat avec la Microbrasserie du Lièvre a également permis de brasser une bière à l'effigie de la marque qui sera distribuée aux quatre coins du Québec et qui permettra à L'Autre Laurentides de voyager en saveur. La campagne se décline également par des articles promotionnels qui permettent aussi de faire vivre la démarche.

Phase 2 du pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier

Les travaux de la phase 2 du projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier se déclinaient en six grandes étapes de réalisation. D'abord, un débarcadère pour véhicules et autobus a été réalisé, en plus d'un lien cyclable et piétonnier adjacent au débarcadère. Une placette de la gare a également été aménagée, une enseigne à l'entrée des lieux et des éclairages ont été installés. De plus, les travaux prévoient l'aménagement paysager des lieux.

Le projet, coordonné par la MRC d'Antoine-Labelle et appuyé de partenaires importants, dont, entre autres, la Ville de Mont-Laurier et la

Maison Lyse-Beauchamp, a pour objectif de mettre en valeur ce lieu symbolique, augmenter l'affluence touristique et renforcer le dynamisme communautaire du lieu.

L'ensemble des contrats a été octroyé à des entrepreneurs locaux pour effectuer les travaux. En effet, les plans et devis ainsi que la surveillance de chantier ont été confiés à WSP, alors que l'ensemble des travaux d'aménagement a été réalisé par Gaétan Lacelle excavation. Les travaux d'ébénisterie, quant à eux, ont été confiés à la Maison Lyse-Beauchamp. Ainsi, ce sont d'importantes retombées locales grâce aux sommes investies sur le territoire.

Premier maillage du service L'ARTERRE

Dans le cadre de son service L'ARTERRE, la MRC a réalisé son tout premier maillage de type achat/vente. Les candidats ont su s'entendre pour la vente d'un lot de 300 acres dans la municipalité de Lac-Saint-Paul. Le vendeur avait la volonté de venir en aide à une relève agricole dans le démarrage de son projet. Ainsi, cette entente permettra à

l'acheteur de réaliser son projet, soit de cultiver des légumes à l'année dans une serre souterraine et d'avoir un élevage de chèvre. Le service L'ARTERRE a permis à l'agente de maillage de la MRCAL d'épauler l'aspirant-agriculteur dans les différentes démarches à suivre afin d'être éligible à l'aide financière agricole.



Crédit photo : Nicolas Aubry

Ententes pour le développement culturel régional

Plusieurs ententes ont été négociées et conclues en 2020 afin de favoriser le développement culturel sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle

Entente de partenariat territorial des Laurentides 2020-2023

Le renouvellement de l'Entente territoriale des Laurentides avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) permettra la mise en œuvre du Programme de partenariat territorial des Laurentides qui soutient des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. La MRCAL a investi un total de 15 000 \$ que le CALQ a apparié pour un montant total de 30 000 \$. Ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques pro-

fessionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Pour être admissible, les artistes et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques doivent avoir leur adresse principale sur le territoire de l'un des partenaires de l'entente.

Le premier appel de projets a eu lieu à l'été 2020. Les récipiendaires pour le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle sont :

- Richard Fournier pour le projet Contes animés;
- Carrefour Bois Chantant pour le projet Campagne promotionnelle et de découvrabilité pour le Festival Stradivaria.

Entente sectorielle de développement des sociétés d'histoire des Laurentides

Les partenaires de cette entente sont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les sept MRC des Laurentides, la Ville de Mirabel, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL), Culture Laurentides ainsi que la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides. Ces deux sociétés d'histoire, dont le service d'archives privées est agréé par Bibliothèques et Archives nationales du Québec, sont responsables de la mise en œuvre de l'entente. L'aide

consentie de 3 175 000 \$ permettra notamment de faire un état de la situation des archives privées dans les Laurentides, de contribuer à la conservation et à la diffusion de ce riche patrimoine régional, de développer la concertation entre les sociétés d'histoire et les organismes du patrimoine, d'en assurer la relève, qui repose souvent entièrement sur le bénévolat. De plus, cette initiative vise aussi à soutenir les petites et moyennes municipalités du territoire qui peinent à assurer la gestion de leurs archives, leur conservation et leur diffusion.

Renouvellement de l'entente de développement culturel 2021-2023

La MRC d'Antoine-Labelle a amorcé, à l'automne 2020, le processus de négociation en vue de la signature de la prochaine entente de développement culturel, pour la période 2021-2023. Il s'agira de la 4e entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette entente d'un montant total de 375 000 \$, dont 150 000 \$ provient du budget de la MRCAL

et 225 000 \$ du MCC, prévoit la mise en œuvre du plan d'action culturel 2021-2023, tel qu'adopté au conseil de la MRCAL le 25 novembre 2020. L'entente prévoit générer des retombées économiques et sociales importantes pour la région et témoigne de l'engagement des partenaires envers le développement culturel de la MRCAL.

Entente reliée au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Suivant le dépôt d'une demande par la MRC, une aide financière de 3 175 000 \$, répartie sur trois ans, faisant partie de l'enveloppe totale de 51,6 M\$ du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications, est octroyée à la MRC d'Antoine-Labelle et sera consacrée à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier du territoire. Ces sommes permettront de procéder à :

- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété privée;
- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale;
- L'embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier pour une durée de 3 ans.

En priorisant ainsi la sauvegarde de bâtiments patrimoniaux dans les villes et les villages, le gouvernement veut mobiliser l'ensemble des citoyens pour la conservation du patrimoine et participer à l'embellissement du Québec. Il répond par ailleurs aux besoins des municipalités et des MRC en matière d'expertise et de subventions.



Crédit photo : Patri Arch

GRANDES RÉALISATIONS 2020

Fonds régions et ruralité

Dans le cadre du nouveau Fonds régions et ruralité, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) confirmait, en 2020, d'importantes sommes à la MRC via différents volets de son programme de soutien, et ce, pour les cinq prochaines années (2020-2024).

Ainsi, dans le cadre du Volet 3 – Signature et innovation, la MRC recevra 252 213 \$ annuellement pour la période 2020-2024, totalisant l'aide financière à 1 261 065 \$. Ce volet a pour objectif de soutenir la MRCAL dans le cadre d'un développement propre à l'ensemble de son territoire. Il constitue, pour la MRCAL, une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et mettre en place des initiatives misant sur l'innovation. Ainsi, le conseil de la MRC considère que de nombreuses activités récréotouristiques se sont développées dans les dernières années et qu'elles constituent maintenant un moteur de développement économique et d'emploi. Le territoire dispose de milieux naturels riches dont l'accès est facile ce qui en fait des lieux de plein air privilégiés et favorables au développement des milieux de

vie actifs et au développement économique. C'est donc lors du récent lac-à-l'épaule que les mairesses et maires ont ciblé ce secteur de priorisation.

Également, le MAMH accorde 1 224 792 \$ annuellement pour les 5 années à venir dans le Volet 4 – Vitalisation, volet supralocal, totalisant l'aide financière à 6 123 960 \$. Ce volet vise à encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis de la vitalisation, à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant notamment sur les plans économique, social, touristique ou culturel. Lors du lac-à-l'épaule, les mairesses et maires ont complété un sondage visant à définir les priorités quant à la gestion de cette enveloppe.

Gestion de la crise sanitaire entourant la pandémie de la COVID-19

À titre de gouvernement de proximité et par son implication, la MRCAL a été interpellée rapidement en matière de gestion de la crise sanitaire entourant la pandémie de la COVID-19. Ainsi, elle a su développer d'étroite relation avec la santé publique par la tenue de rencontres hebdomadaires permettant d'échanger et de cibler les enjeux liés à la pandémie.

En plus d'appliquer impeccablement les mesures au sein de son organisation, la MRC s'est, dès les débuts de la pandémie, attribuée le rôle de relayeur d'information, afin de maintenir informer l'ensemble de la population quant à l'évolution de la situation et aux mesures en vigueur pour le territoire.



La diversité des dossiers et des projets de l'administration générale démontre que la force de l'organisation réside dans sa multidisciplinarité. La MRC d'Antoine-Labelle joue également le rôle de pionnière en mettant sur pied des initiatives de grande valeur pour tout le territoire et pour les citoyens qui y habitent.

Représentativité régionale

Au cours de l'année 2020, plusieurs programmes ou dossiers régionaux ont amené la MRC d'Antoine-Labelle à se montrer active et celle-ci a tenu à représenter le territoire au sein de nombreux comités régionaux. Par cette participation rigoureuse ou par celle de ses élus, la MRCAL souhaite exposer ses particularités et ses besoins, veut se positionner à l'ensemble des Laurentides et du Québec, en plus de faire valoir ses projets auprès des différents programmes de subventions. En plus de ce rayonnement régional ou provincial, la MRC d'Antoine-Labelle participe également au développement ou au maintien des connaissances des partenaires du territoire.

Réalisations 2020

- Participation des élus à un lac-à-l'épaule visant à définir la gouvernance et les priorités de l'organisation dans le cadre du FRR;
- Rencontres du programme d'aide à l'habitation RénoRégion pour des demandes de bonification des enveloppes;
- Rencontres avec l'adjoint parlementaire du premier ministre – volet Internet haute vitesse – M. Gilles Bélanger, et la députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte, concernant les enjeux d'avancement du projet Brancher Antoine-Labelle;
- Rencontre avec la ministre responsable des aînés et des proches aidants, Mme Marguerite Blais, concernant les enjeux des aînés du territoire et un projet pilote en collaboration avec le CISSS des Laurentides;
- Rencontre avec le CISSS des Laurentides sur la problématique liée à la main-d'œuvre;
- Rencontre quant à l'avenir du tourisme avec députée de Labelle, Mme Chantale Jeannotte, ainsi que les préfets de la région des Laurentides, Mme Sylvie d'Amours, ministre responsable de la région des Laurentides et Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme;
- Rencontre quant à la crise forestière avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, et les représentants des régions des Laurentides et de l'Outaouais;
- Rencontre concernant l'élection du préfet au suffrage universel non adopté par le conseil de la MRC;
- Participation à de nombreuses Tables des préfets;
- Participation à de nombreuses rencontres avec la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte, et une rencontre avec la députée fédérale, Mme Marie-Hélène Gaudreau, concernant divers dossiers d'intérêt régional.

Administration

Étant pluridisciplinaire, la MRC, dans le cas de différents mandats, peut être appelée à réaliser différents dossiers servant au bon déroulement de l'organisation ou de ses mandats.

Réalisations 2020

- Adoption du règlement sur la gestion contractuelle de la MRC;
- Adoption d'un règlement sur les modalités de publication des avis publics de la MRC;
- Réalisation d'un rapport de gestion d'actifs immobiliers pour l'édifice Émile-Lauzon par la firme Admobilis, expert en gestion d'actifs immobiliers.
- Dépôt d'un projet dans le cadre du Volet 3 – Signature et innovation – du FRR qui vise à préserver et développer l'expérience récréotouristique dont plusieurs sont actuellement en place, comme le parc linéaire, les parcs régionaux, le VHR, le développement des rivières, etc. L'objectif est de valoriser les éléments distinctifs et les attraits naturels de la MRC, en plus de rehausser le pouvoir d'attractivité et assurer la complétivité économique du territoire. Le projet a été accepté par le MAMH en décembre;
- Rencontre d'information et de réflexion quant à l'accessibilité des logements sur le territoire.

Orientations 2021

- Présentation des services et du fonctionnement de l'organisation au nouveau conseil de la MRC;
- Élection à la préfecture, au conseil d'administration et aux différents comités;
- Réalisation des travaux d'entretien et de remplacement prévus au plan d'action de la firme Admobilis pour l'année 2021.
- Procéder à l'analyse et la cueillette d'informations et de données nécessaires à la mise en place de la politique de vitalisation suivant le respect des modalités et responsabilités de l'entente Volet 4 – Vitalisation – conclue avec le MAMH;
- Rédaction de la politique de vitalisation et adoption par le conseil de la MRC;
- Coordination du premier appel de projets de la Politique de vitalisation;
- Mise en place d'un plan de coordination pour l'enveloppe du Volet 3 – Signature et innovation – du FRR;
- Poursuite de l'implication de la MRC dans le dossier d'accessibilité aux logements sur le territoire;
- Tenue de la formation Gestion des chemins privés : une question d'intérêt public de la firme DHC Avocats offerte aux municipalités.

Ressources humaines

Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de plus de 50 employés. Par la mise en place de nouveaux services ou par la création de projets, l'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'institution.

Réalizations 2020

- Embauche d'un candidat à la profession d'ingénieur afin de répondre à la demande des municipalités en constante augmentation, en plus de fournir une expertise technique supplémentaire à la MRC et ses municipalités;
- Nomination d'une nouvelle directrice du service d'ingénierie;
- Embauche d'un technicien en cartographie et géomatique dans le cadre d'un plan de relève et pour répondre aux besoins grandissants liés aux nombreuses données sous la gestion de l'organisation;
- Adoption des procédures administratives en raison de la pandémie à la COVID-19;
- Adoption de la Politique de télétravail de la MRC;
- Nomination d'une nouvelle adjointe à la direction générale – activités financières – suite à un départ à la retraite;
- Adoption de la convention collective 2020-2024 entre le syndicat des travailleurs et travailleuses et la MRC d'Antoine-Labelle;
- Embauche d'une chargée de projet à l'environnement pour la mise en place du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), en plus de fournir une expertise technique en matière d'environnement à la MRC;
- Adoption de la Politique alcool et drogues en milieu de travail de la MRC;
- Formation pour les employés et les gestionnaires sur le télétravail.

Orientations 2021

- Embauche d'un agent de vitalisation pour la mise en œuvre de la politique de vitalisation dans le cadre du Volet 4 – Vitalisation du Fonds régions et ruralité (FRR);
- Embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier pour la mise en œuvre de l'entente pour la restauration du patrimoine immobilier dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier
- Embauche de techniciens en évaluation foncière;
- Élaboration d'un plan de relève du service de l'évaluation foncière en raison de différents départs à la retraite à court et moyen terme.



Cour municipale

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, telles que le Code de la sécurité routière, la Loi sur les Véhicules Hors Routes et la Loi sur les Propriétaires, les Exploitants et les Conducteurs de Véhicules Lourds, de même qu'à la gestion des constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement d'une somme d'argent due à raison notamment de taxe, licence, tarif, droit, compensation ou permis.

Les auditions de la cour municipale ont lieu à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle. Depuis septembre 2017, la cour municipale est sous la présidence de l'Honorable Catherine Haccoun.

Réalizations 2020

- Acceptation pour dépôt et transmission aux municipalités d'un projet de règlement uniformisé concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sous juridiction de la cour municipale;
- Acceptation pour dépôt et transmission aux municipalités d'un projet de règlement uniformisé encadrant l'usage du cannabis;
- Projet de règlement sur les animaux et les chiens dangereux;
- Mise en place de moyens technologiques pour les auditions des séances de la cour municipale.

séances de cour municipale

23

constats émis

4 011

dossiers ouverts

950

jugements rendus

1 212

incluant certains dossiers des années précédentes

Poursuivant	Constats d'infraction émis			Cheminement des constats			Cheminement des dossiers à la cour				
	CSR-VHR	RGM	TOTAL	Payées dans 30 jours	Dossiers transférés à la cour	TOTAL	Acquittés / retirés	Contestés / coupables	Jugements par défaut	Décisions à venir	TOTAL
Chute-Saint-Philippe	12	13	25	9	8	17	0	3	4	1	8
Ferme-Neuve	44	14	58	28	14	42	0	4	8	2	14
Kiamika	7	2	9	5	1	6	0	1	0	0	1
La Macaza	26	42	68	23	20	43	2	1	4	13	20
Lac-des-Écorces	18	14	32	18	11	29	0	2	9	0	11
Lac-du-Cerf	1	17	18	4	13	17	2	7	4	0	13
Lac-Saguay	4	1	5	3	0	3	0	0	0	0	0
Lac-Saint-Paul	2	0	2	1	1	2	0	0	1	0	1
L'Ascension	14	8	22	4	3	7	0	1	2	0	3
Mont-Saint-Michel	5	2	7	0	4	4	0	0	4	0	4
Nominingue	20	28	48	17	17	34	5	3	8	1	17
Notre-Dame-de-Pontmain	8	17	25	4	3	7	0	2	1	0	3
Notre-Dame-du-Laus	45	2	47	23	7	30	1	2	4	0	7
Sainte-Anne-du-Lac	10	6	16	4	3	7	0	1	2	0	3
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	0	2	2	1	1	2	0	0	0	1	1
Rivière-Rouge	184	88	272	141	72	213	5	11	47	9	72
Territoires non organisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MRC d'Antoine-Labelle	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Procureur général du Québec	3 354	0	3 354	2 219	772	2 991	7	186	533	46	772
Total	3 755	256	4 011	2 505	950	3 455	22	224	631	73	950

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Comparativement à l'année 2019 et malgré la situation entourant la pandémie la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle a connu une augmentation des constats d'infraction émis de 10 %. Cette statistique démontre la pertinence de ce service pour les municipalités de même que l'efficacité de son fonctionnement.

Orientations 2021

- Tenue 26 séances de la cour municipale;
- Poursuite de la mise en place des moyens technologiques pour les séances de la cour municipale;
- Mise en place d'un projet d'uniformisation du règlement sur les nuisances;
- Mise en place d'un répertoire d'employés municipaux désignées pour chacune des municipalités en lien avec l'application du règlement sur les animaux et les chiens dangereux.
- Formation afin d'accompagner les officiers municipaux responsables de l'émission des constats d'urbanisme et employés municipaux appelée à traiter de façon directe les dossiers à la cour avec un volet consacré aux services d'incendie en lien avec l'application de la réglementation uniformisée sur les systèmes d'alarme;

Brancher Antoine-Labelle

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif de fournir à 16 478 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente 97,5 % des immeubles n'ayant pas déjà cet accès. Le projet, s'échelonnant jusqu'au printemps 2021, comporte plusieurs étapes cruciales à sa réalisation. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 26 millions \$ des gouvernements fédéral et provincial.

Réalisations 2020

- Octroi du contrat à Teltech pour le déploiement de la fibre optique pour la phase 2 du projet;
- Conclusion de baux auprès de 12 municipalités du territoire pour l'hébergement des centres de données intérieurs et extérieurs du projet;
- Installation et essais pilotes des équipements actifs des centres de données de la phase 2;
- Poursuite du déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 1 selon l'obtention des permis d'attache de structures de soutènement;
- Dépôt de l'ensemble des demandes de permis pour la phase 2;
- Appui aux actions de la Table de coordination pour faciliter la réalisation de projets d'accès à Internet haute vitesse permettant la mise sur pied de mesures d'allègements dans le traitement des demandes de permis;
- Poursuite de l'entente de service avec la CTAL pour l'opération du réseau et la desserte des clients;
- Participation de la MRC aux rencontres du conseil d'administration de la CTAL.

Rappelons que la situation entourant la pandémie de la COVID-19 a également eu un impact sur l'avancement du projet Brancher Antoine-Labelle. En effet, de mars à mai 2020, les travaux de construction du réseau ont été suspendus et l'obtention des permis a également accusé du retard en raison de l'arrêt des visites terrains. Seuls les travaux d'urgence étaient autorisés. Les délais de livraison ont également eu un impact sur l'approvisionnement du matériel durant quelques semaines.

**Kilomètres de fibres optiques
déployés dans la phase 1**

400

**Résidences desservies, dont la
moitié sont membres de la CTAL
et bénéficient des services**

2 000

Orientations 2021

- Poursuite du déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 1 selon l'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement – fin de la phase 1 estimée à l'automne 2021;
- Début du déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 2 selon l'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement – estimé au printemps 2021;
- Poursuite de l'entente de service avec la CTAL pour l'opération du réseau et la desserte des clients.

Communication

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice par le partage d'information sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

Réalisations 2020

- Accompagnement des différents services de la MRC dans l'élaboration de leurs communications;
- Tenue de chroniques à la radio intitulées « Ma MRC vue par... » afin d'informer les auditeurs de nombreux mandats, dossiers ou responsabilités de la MRC dans le développement de la région;
- Réalisations de nombreux outils de communications (dépliants, communiqués, encarts, rapports, publicités, etc.) dans le but de faire connaître les dossiers de la MRC et d'accroître la notoriété de l'organisation;
- Début du travail de rédaction de la politique des communications afin d'encadrer et orienter les communications de l'organisation, incluant la nétiquette et la politique de gestion des médias sociaux (à adopter à l'hiver 2021);
- Lancement des outils et de la campagne d'attractivité L'Autre Laurentides ayant pour objectif d'attirer les 18 à 40 ans souhaitant migrer en région à choisir Antoine-Labelle.

Orientations 2021

- Adoption et présentation de la politique des communications;
- Élaboration et création d'une nouvelle plateforme Web pour la MRC;
- Poursuite de l'accompagnement en communication aux différents services de la MRC;
- Développement d'indicateurs de suivi pour la démarche d'attractivité territoriale;
- Poursuite du déploiement de la stratégie d'attractivité par, entre autres, le déploiement de la campagne sur les réseaux sociaux.

Culture et patrimoine

En 2013, la MRC adoptait sa première politique culturelle sous quatre grandes orientations inspirées des enjeux soulevés par la communauté culturelle et les citoyens : l'intervention culturelle et le développement économique, le soutien à l'action culturelle, la participation de la population à la culture et l'identité culturelle et le rayonnement régional. Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action, maximiser et diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la politique culturelle.

Réalisations 2020

La situation entourant la pandémie aura allongé les délais et repoussé les échéances de certains projets culturels afin de permettre leur réalisation. Par contre, plusieurs projets ont su s'ajuster et s'adapter afin de pouvoir avoir lieu malgré tout. De plus, de nouveaux projets ont été mis sur pied afin de garder la vie culturelle régionale animée tout en se conformant aux consignes sanitaires en vigueur.

Les projets culturels suivants ont été réalisés avec les partenaires impliqués dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020 :

- Forum sur le patrimoine religieux;
- Le défi artistique Confin'ART;
- Projet de mise en valeur du patrimoine militaire à la Maison de la culture de La Macaza;
- Conférences virtuelles sur les métiers du patrimoine culturel avec le Centre de service scolaire Pierre-Neveu;
- Réalisation d'une visite animée virtuelle du centre d'interprétation de la drave pour les étudiants du secondaire par le Centre de service scolaire Pierre-Neveu;

- Projet de mise en valeur des paysages culturels de la MRCAL, avec trois formations en ligne gratuite, un concours photo et la réalisation de capsules vidéo sur des paysages culturels emblématiques de la MRCAL;
- Acquisition d'une œuvre d'art publique qui sera installée à la gare de Mont-Laurier en 2021;
- Soutenir la réalisation de la première édition du Francofest de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain;
- Soutenir l'acquisition d'une œuvre d'art publique qui sera inaugurée en 2021 dans la municipalité de Ferme-Neuve;
- Démarrage d'un projet de vidéo historique avec la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain.

L'appel de dossiers dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels de la MRCAL a malheureusement dû être reporté en 2021 compte tenu de l'arrêt temporaire des activités de plusieurs organismes culturels et des limitations imposées par les consignes sanitaires. Les organismes culturels ont été consultés à cet effet, afin de s'assurer que le report de l'appel de projets correspondait à leur besoin.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Orientations 2021

- Appel de projets dans le cadre la Politique de soutien aux organismes culturels;
- Compléter la réalisation, avec les partenaires impliqués, des projets culturels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020 qui ont dû être repoussés compte tenu de la pandémie;
- Démarrage des projets de la première année de l'entente de développement culturel 2021-2023 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications tels que :
 - Amorcer les démarches de renouvellement de la politique culturelle de la MRCAL;
 - Réaliser une mise à jour du portail culturel de la MRCAL;
 - Développer des initiatives favorisant la création de liens arts affaires;
 - Offrir des activités de médiation culturelle dans les bibliothèques du territoire;
 - Mise en place de circuits patrimoniaux, dans un noyau villageois, ainsi que sur un cours d'eau identitaire du territoire;
 - Projet de mise en valeur des photos reçues dans le cadre du concours photo OBJECTIF PAYSAGE;
 - Développer un projet d'art-thérapie avec une clientèle vulnérable de la MRCAL;
 - Élaborer un projet de conte audio original pour les enfants de notre territoire.
- Rencontre de concertation entre les municipalités du territoire et le MCC pour planifier et orienter la programmation du PSMMPI;
- Adoption d'un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale;
- Réalisation et démarrage du plan d'action du PSMMPI;
- Lancement d'un premier appel de projets dans le cadre du PSM-MPI;
- Création d'outils de sensibilisation, d'accompagnement et des mesures d'entretien adaptées en matière de patrimoine immobilier pour les municipalités et les propriétaires;
- Inventaire et promotion du patrimoine immobilier de la MRCAL.



Stratégie jeunesse

Au début de l'année 2019, la MRC d'Antoine-Labelle, en partenariat avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle et grâce au soutien du Secrétariat à la jeunesse, lance la démarche AD_Vision ayant pour objectif de favoriser les échanges avec les citoyens de 15 à 35 ans et les différents intervenants, dont les intervenants municipaux, tous issus de la MRC d'Antoine-Labelle. Des consultations citoyennes auprès des jeunes vivant sur le territoire de la MRCAL ont donc été menées afin de mieux comprendre les enjeux et les besoins de cette clientèle afin d'outiller les décideurs et les différentes organisations du territoire dans leurs processus de prise de décision. Au total, près de 700 jeunes ont été consultés selon plusieurs méthodes (sondage, focus group, etc.) dans plusieurs secteurs (santé, éducation, citoyenneté, emploi, entrepreneuriat). Parmi les faits saillants du rapport de consultations, on remarque une recherche d'espace qui permettrait aux jeunes de s'exprimer et de participer aux décisions les concernant sur le territoire.

Réalisations 2020

Suivant ces constats, la MRC a commencé la mise sur pied d'un comité jeunesse afin de représenter les citoyens de 15 à 35 ans du territoire sur les instances municipales, de favoriser la participation citoyenne et d'encourager les initiatives pour et par les jeunes. Une campagne de promotion et une période d'appel de candidature ont été réalisées entre le 18 novembre 2019 et le 5 janvier 2020.

C'est lors du conseil de la MRC d'Antoine-Labelle du 24 février 2020 que l'organisation présente la composition de son tout premier comité jeunesse AD_Vision, constitué de jeunes de 15 à 35 ans pour représenter les 17 municipalités du territoire :

- Chute-Saint-Philippe – Jordan Cardinal
- Ferme-Neuve – Élorie Venne
- Kiamika – Marianne St-Germain
- Lac-Saint-Paul – Taïla Lapierre
- Lac-des-Écorces – Ève-Lorie Ouellette

- Lac-du-Cerf – Cynthia Diotte
- Lac-Saguay – Kelly Rowan
- Mont-Laurier – Véronie Whear
- Mont-Saint-Michel – Vincent Diotte
- Nomingue – Francis Bourgouin-Larose
- Notre-Dame-de-Pontmain – Marianne Leclair
- Notre-Dame-du-Laus – Jennifer Kersulis David
- Rivière-Rouge – Blanche Boivin
- Sainte-Aimé-du-Lac-des-Îles – Geneviève Diotte
- Sainte-Anne-du-Lac – Jiann Millaire

Des sièges sont toujours disponibles pour les municipalités de La Macaza et L'Ascension.



1. Activité innovante et stimulante visant la promotion du sport par l'organisation du Marathon de la Rouge;
2. Amélioration des installations du local étudiant du Centre Christ-Roi;
3. Formation virtuelle gratuite pour tous les 15-35 ans du territoire de la MRCAL portant sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration;
4. Réalisation de capsules vidéo informatives sur la politique municipale;
5. Mise sur pied d'un salon de l'emploi virtuel spécifique aux emplois étudiants en période estivale par Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
6. Visibilité supplémentaire aux entrepreneurs de 15 à 35 ans via l'initiative On s'achète Antoine-Labelle.

Orientations 2021

- Mise en œuvre de ses plans d'action 2020-2021 et élaboration du plan d'action 2022;
- Organisation d'un spectacle pour et par les jeunes, en collaboration avec la MRC, qui se tiendra en mars 2021 à l'Espace-Théâtre (initialement prévu le 24 avril 2020 et reporté en raison de la pandémie);
- Poursuite du recrutement afin de s'assurer que les 17 municipalités du territoire soient représentées sur le comité;
- Participation active et présence aux événements variés sur le territoire;
- Formation et accompagnement des membres du comité pour le développement de leurs compétences avec Citoyenneté jeunesse;
- Partager les opinions, les enjeux et les intérêts des jeunes aux élus et à la MRC.

La MRCAL souhaite que la présence et l'implication du comité jeunesse AD_Vision dans la vie régionale développe un sentiment d'appartenance fort chez les jeunes afin de les retenir et d'en attirer davantage dans la région.

Le comité a pour mandat d'établir un plan d'action ciblant les priorités, de présenter un bilan des activités et de mettre sur pied des projets et des événements pour et par les jeunes. En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, nombreuses ont été les initiatives qui ont dû être ajournées. Le comité a donc redoublé d'efforts pour re-définir les actions ou projets à soutenir en 2020. Le plan d'action 2020, le tout premier du comité jeunesse, a été adopté par le conseil de la MRCAL le 25 août 2020.

Ce sont six actions ou projets qui sont soutenus financièrement par ce budget discrétionnaire de 20 000 \$ rendu possible grâce au soutien financier de la MRC d'Antoine-Labelle et du Secrétariat à la jeunesse. Compte tenu de la situation, les partenaires soutenus par le plan d'action 2020 auront jusqu'au 30 avril 2021 pour réaliser leurs actions et projets :

Sécurité civile

La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de barrage, etc.

Réalisations 2020

- Adoption du Plan municipal de sécurité civile pour les territoires non organisés de la MRCAL;
- Mise en place du plan municipal de sécurité civile auprès des employés de la MRC concernés;
- Formation sur l'initiation à la sécurité civile accréditée par le ministère de la Sécurité publique pour 15 intervenants de la MRC.

Sauvetage d'urgence en milieu isolé

En 2018, la MRC d'Antoine-Labelle obtenait une subvention de 185 087 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du ministère de la Sécurité publique afin de réaliser le projet de Sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI). Cette aide financière se décline en trois volets qui visent l'accroissement de la protection des citoyens dans

les secteurs non accessibles par le réseau routier au Québec, soit la mise en place d'un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU), l'achat de matériel et d'équipement destinés au sauvetage hors route ainsi que les projets spéciaux visant la prévention d'incident. Au cours de l'année 2020, neuf (9) nouveaux panneaux d'évacuation d'urgence ont été installés, principalement dans le secteur de la Réserve faunique Rouge-Matawin.

Téléchargements de la carte SUMI sur l'application ONDAGO

Consultations de la carte SUMI

251

964

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Orientations 2021

- Formation ciblée en fonction des responsabilités de certains intervenants du Plan municipal de sécurité civile;
- Élaboration d'un plan particulier d'intervention concernant les risques de rupture de barrage en TNO;
- Rencontre avec les différents intervenants touchés par l'enjeu de la sécurité civile dans les TNO pour présenter le plan de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) et le plan de mesures d'urgence (PMU) en TNO;
- Élaboration d'un plan particulier d'intervention pour le poste hydroélectrique La Vérendrye;
- Augmenter le nombre d'utilisateurs des outils développés en matière de sauvetage d'urgence en milieu isolé;
- Bonification du nombre de panneaux SUMI en fonction des besoins et/ou des incidents sur le territoire;
- Conclusion d'une entente intermunicipale relative aux sauvetages d'urgence en milieu isolé.

Sécurité incendie

La Loi sur la sécurité incendie impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

Réalisations 2020

- Dépôt du schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) révisé au ministère de la Sécurité publique (MSP);
- Élaboration et adoption d'un premier programme régional demandé au SCRSI révisé, soit le Programme régional d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines;
- Participation au processus d'optimisation du territoire de la MRC en matière de sécurité incendie;
- Réalisation de vidéos de prévention pour les écoles et les résidences de personnes âgées autonomes (RPA) compte-tenu des restrictions d'accès à ces bâtiments en période de pandémie;
- Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour l'installation de 10 bornes sèches pour l'alimentation en eau des secteurs non-desservis par un réseau d'aqueduc;
- Adoption d'une entente régionale concernant les sauvetages d'urgence en milieu isolé (SUMI);
- Adoption d'une entente intermunicipale relative au système de radiocommunication régional;
- Organisation d'une rencontre du MSP avec les directeurs généraux, les maires et directeurs de service de sécurité incendie afin d'exposer et d'échanger sur les objectifs locaux en matière de sécurité incendie entraînant des enjeux quant à l'adoption du SCRSI;
- Organisation de rencontre entre les directeurs généraux des municipalités et les directeurs de service incendie, le MAMH et le MSP concernant les ententes et les protocoles de déploiement des municipalités locales.

Orientations 2021

- Poursuite du processus d'attestation du SCRSI révisé auprès du MSP en collaboration, entre autres, avec les directions des services de sécurité incendie de la MRC;
- Poursuivre la promotion et l'organisation de cohortes de formation de pompiers;
- Poursuivre le soutien des municipalités en matière de sécurité incendie;
- Mettre en place d'autres programmes régionaux demandés dans le SCRSI dont les programmes d'analyse des incidents et d'inspection périodique des risques plus élevés, en plus d'épauler les directions des services de sécurité incendie dans la mise en place de leurs programmes locaux;
- Analyse et réflexion entourant un règlement de prévention incendie régional;
- Appel d'offres de la MRC et support aux municipalités pour les tests de débit des bornes-fontaines, conformément à la norme NFPA 291;
- Rédaction et adoption d'une entente de couverture incendie et sauvetage nautique pour les TNO de la MRC;
- Création d'une campagne régionale de prévention des incendies 2021;
- Étendre le système régional de radiocommunication pompier aux services des travaux publics intéressés, suivant la demande du conseil de la MRC de novembre 2020;
- Bonification du système de radiocommunication régional en intégrant l'application ZELLO, afin que les pompiers de la MRC aient accès aux communications à partir de leur téléphone intelligent;
- Bonification des équipements SUMI par l'achat de chariot d'évacuation sur roue de type Mule pour les endroits inaccessible en VTT.



Crédit photo : Nicolas Aubry

PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

À l'égard du P'tit Train du Nord, la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur les 90 km du parc qui se situent sur son territoire. Notamment, coordonnés par le service d'ingénierie, la MRC est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.

Réalisations 2020

- Élaboration de devis techniques, d'appels d'offres et de surveillance des travaux d'amélioration planifiés;
- Parachèvement de l'asphaltage des travaux réalisés en 2019 de drainage et réfection de la chaussée dans les secteurs du parc industriel à Mont-Laurier et de Bellerive à Nominugue;
- Parachèvement des travaux de remplacement du tablier de pont dans le secteur de la pisciculture à Lac-des-Écorces;
- Réalisation des relevés et de plans et devis du projet de réfection de fossés, ponceaux et travaux d'asphaltage dans le cadre de l'entente de subvention de 2 M\$ entre la Corporation du Parc Linéaire et le MAMH;
- Échange et questionnement quant au projet du Pont Noir à Nominugue;
- Projet de rétablissement du lien au km 198, Mont-Laurier :
 - Obtention de l'aide financière de 1 300 000 \$ demandée par la MRC pour le rétablissement du lien;
 - Appel d'offres de services d'ingénierie pour l'élaboration des plans et devis techniques de construction;
 - Démarches auprès du MTQ afin de connaître son positionnement quant à la structure existante;
 - Coordination de projet.

Orientations 2021

- Poursuite du projet de rétablissement du lien au km 198, conditionnellement au retour du MTQ quant à sa décision concernant la structure existante :
 - Poursuite des recherches de partenaires financiers pour construction;
 - Poursuite des plans et devis techniques, demande d'autorisation et permis.
- Poursuite de l'accompagnement de projet du Pont Noir à Nominugue;
- Parachèvement du projet de réfection de fossés, ponceaux et travaux d'asphaltage dans le cadre de l'entente de subvention de 2 M\$ entre la Corporation du Parc Linéaire et le MAMH;
- Travaux de réfection d'un tablier et garde-corps de pont (passerelle au KM 198 et secteur Nominugue);
- Travaux de drainage et réfection de la chaussée de secteurs critiques près des gares de Rivière-Rouge et de Nominugue;
- Relevés et mise à jour de la planification de projets d'infrastructures, tel que des fossés, des ponceaux, des tabliers, des chaussées, etc;
- Renouvellement de la permission d'occupation de la gare de Mont-Laurier avec la Maison Lise-Beauchamp;
- Appel de solution pour l'occupation de la gare de Mont-Laurier.

Gestion des matières résiduelles

Pour la MRCAL, la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR). Les deux régies sont mandatées afin d'assurer une gestion efficace des matières résiduelles et ainsi être éligibles aux deux programmes de récompenses aux bonnes performances des municipalités à cet effet :

- Redevances à l'élimination – Montant versé par le MELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR. Plus d'argent remis aux municipalités qui génèrent le moins de déchets;
- Régime de compensation pour la collecte sélective – Montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte des matières recyclables. Plus d'argent versé aux municipalités qui récoltent le plus de matières recyclables. Les municipalités les moins performantes se font couper une partie de leur compensation.

De plus, la Loi sur la qualité de l'environnement exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en fassent la révision tous les 7 ans. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre.

Réalisations 2020

- Participation au Comité de suivi du PGMR conjoint;
- Implantation d'un projet-pilote de tri des matières résiduelles dans les lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI);
- Renouvellement de l'entente relative à la révision du PGMR conjoint 2022-2028 avec la MRC des Laurentides;
- Octroi d'un mandat de révision du PGMR conjoint 2022-2028 à la RIDR dont l'adoption est prévue en 2022;
- Support au projet d'agent de sensibilisation de Synergie économique Laurentides avec la contribution du FARR.

Orientations 2021

- Participation au Comité de suivi du PGMR conjoint;
- Suivi et collaboration dans les travaux de révision du PGMR 2022-2028 avec la RIDR;
- Adoption du rapport annuel et transmission à RECYC-QUÉBEC.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat

En vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration de quatre programmes qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

La MRCAL administre les programmes Réno-Région (PRR), d'adaptation de domicile (PAD), pour les résidences endommagées par la pyrrhotite (PYRR) et Petits établissements accessibles (PEA).

Réalisations 2020

- Adoption de critères de priorisation des demandes par le conseil de la MRC;
- Réforme du processus d'inscription au programme RénoRégion;
- Entente avec un nouvel inspecteur SHQ, M. Robert Baillargeon;
- Maintien des représentations auprès de la SHQ pour démontrer nos besoins et demande de budget supplémentaire;
- Soutien aux citoyens touchés par la pyrrhotite.

Programmes	2018-2019		2019-2020		2020-2021 (en cours)	
	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers
PAD	230 896,00 \$	16	172 705,00 \$	12	179 570,00 \$	9
PRR	840 270,00 \$	79	408 720,00 \$	36	216 000,00 \$	18
PYRR	182 676,00 \$	3	0,00 \$	0	0,00 \$	0
PEA	0,00 \$	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0

La situation entourant la pandémie de la COVID-19 aura également eu des impacts sur les programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat. En effet, la réalisation des dossiers de mars à juin 2020 était difficile en raison des limitations des visites. Lors de celles-ci, l'inspecteur SHQ doit s'assurer du respect des mesures sanitaires. Finalement, le lancement des programmes par la SHQ s'est fait plus tard qu'à l'habitude.

Orientations 2021

- Poursuite de la gestion des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat sur réception des budgets du gouvernement du Québec;
- Poursuivre les démarches de bonifications des budgets au besoin.



Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement

Créée en 1996 grâce à un crédit mis à la disposition de la MRC par Hydro-Québec, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a pour but de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, chaque année, des subventions sont remises pour des projets à caractère environnemental. L'évaluation des projets est effectuée par les membres du conseil d'administration.

Réalisations 2020

Projets financés en 2020

Nom du projet	Promoteur	Coûts estimés	Subvention accordée
Plan de protection et de valorisation du Parc Le Renouveau Rosaire-Sénéchal – phase 3	Municipalité de Nominigue	17 851 \$	2 500 \$
Étude de faisabilité dans le cadre du projet de gestion, de récupération et de réemploi des matières résiduelles pour la Vallée de la Rouge	Action Bénévole de la Rouge	25 000 \$	2 500 \$
Laboratoire forestier du Grand Lièvre – phase 2	Table Forêt Laurentides	16 275 \$	5 000 \$
		Total	10 000 \$

Orientations 2021

- Dépôt d'un projet de réorientation de la Fondation de la MRC pour l'environnement.

Vente pour non paiement de l'impôt foncier

En vertu du code municipal du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Comme requis par la loi, c'est la municipalité qui dresse, dans un premier temps, la liste des propriétés qui seront mises en vente. Ensuite, la MRC agit à titre de mandataire dans le processus de mise en vente.

Réalisations 2020

La vente à l'enchère publique devait se tenir le 14 mai 2020. En raison de mesures sanitaires dues à la COVID-19, elle a été reportée au 15 octobre 2020. Celle-ci a également été reportée à une date encore inconnue. Au total 42 dossiers ont été inscrits, dont 21 propriétés ont été retirées de la vente en raison du paiement des sommes dues. Il demeure possible de retirer des immeubles jusqu'à ce que la vente ait lieu.

Bien que la vente n'ait pas eu lieu en 2020, la MRC a tout de même procédé à l'adoption du règlement établissant les honoraires et frais administratifs relatifs à la procédure de vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes.

Orientations 2021

- Procéder à la vente pour taxes des immeubles inscrits pour l'année 2020;
- Poursuivre la coordination du processus pour la vente qui aura lieu le 13 mai 2021, si la situation le permet.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Soutien aux organismes

Chaque année, la MRC d'Antoine-Labelle soutient divers projets et organisations locales, régionales et supra-régionales via différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

Réalizations 2020

Contributions / subventions 2019 excluant les projets culturels	
Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides	3 250 \$
Centraide Hautes-Laurentides	5 000 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	5 000 \$
Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	4 600 \$
Conseil régional en environnement des Laurentides	5 000 \$
Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides	2 500 \$
Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	100 \$
Entretien des chemins (TNO)	34 045 \$
Fondation de la MRCAL pour l'environnement	10 000 \$
Formation d'animation pour les moniteurs de camps de jour des municipalités	2 479 \$
Maison de l'Entrepreneur	40 000 \$
Maison Lyse-Beauchamp	10 000 \$
Moisson Laurentides	3 562 \$
Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$
Parc régional Poisson Blanc	70 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	70 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	70 000 \$
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale	5 000 \$
Plan de développement de la zone agricole	43 064 \$
Réseau VHR	20 000 \$
Table de concertation bioalimentaire des Laurentides	5 000 \$
Table forêt Laurentides	250 \$
Transport adapté et collectif Antoine-Labelle	20 004 \$
Total	443 854 \$

En plus de ces soutiens aux organismes, la MRC d'Antoine-Labelle soutient financièrement d'autres projets et organisations via d'autres enveloppes, tel que le Fonds régions et ruralité (FRR).

De plus, la MRC soutient également les projets de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie coordonnée et réalisée par le CLD d'Antoine-Labelle. Les détails de ces projets sont exposés dans la section concernant le CLD.

Finalement, la MRC soutient également les projets pour les personnes et les familles du territoire vivant dans une situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) :

- Au cœur de l'arbre, maison de répit jeunesse – 10 000 \$
- Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle – 30 000 \$
- Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger – 68 138 \$
- Table de concertation en sécurité alimentaire de la MRC d'Antoine-Labelle – 33 000 \$
- Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides – 141 080 \$
- Maison Lyse-Beauchamp, Café de la Gare et Boutique à bois – 25 000 \$
- Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Antoine-Labelle – 50 000 \$

Un service d'ingénierie a été mis en place à la MRC d'Antoine-Labelle en juin 2018. Celui-ci contribue à l'amélioration de la planification, de la gestion et de la réalisation des travaux de génie civil sur son territoire par l'accompagnement des municipalités, et coordonne notamment le Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). De plus, le service planifie et gère, en collaboration avec l'administration générale, les travaux d'amélioration des infrastructures sur le sentier du P'tit Train du Nord, dont les réalisations et les orientations ont été exposées plus tôt.

Les principaux objectifs de ce service sont l'amélioration des connaissances des infrastructures municipales ainsi que des programmes d'aide financière, le développement local et régional d'expertise, le support et le transfert de connaissances entre les municipalités, de même qu'une meilleure gestion, réalisation et estimation des coûts des projets.

Réalisations 2020

- Achat d'équipements d'arpentage, suivant le dépôt d'une demande d'aide financière de 50 000 \$ auprès du MAMH;
- Support technique à la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
- Planification, plans et devis techniques et surveillance de travaux sur le parc linéaire le P'tit train du Nord;
- Relevé d'arpentage pour fin d'étude et de conception;
- Réalisation des projets planifiés dans la programmation annuelle du service soit :
 - Accompagnement, coordination, gestion et planification des travaux municipaux;
 - Appel d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – avant-projet, plans et devis techniques, etc.;
 - Planification, étude d'avant-projet et diagnostic de travaux divers – problématique d'écoulement et d'inondation, mise aux normes de géométrie routière, correction de courbes et talus, stabilisation de talus, réfection tablier de pont, mise à niveau pluvial;
 - Relevés et mesurage terrain sur le réseau de routes locales;
 - Élaboration de plans et devis techniques pour les travaux d'infrastructures municipales – réfection suite aux inondations, remplacement terrains de tennis, enlèvement d'andains, rechargement granulaire, déblai de première classe, etc.;
 - Dépôt et coordination de demandes de subvention financières au PAVL;
 - Relevé d'arpentage, analyse et collaboration pour des projets d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
 - Accompagnement et surveillance des travaux.

Plan d'intervention en sécurité routière en milieu municipal

Le Plan d'intervention en sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) est constitué d'un diagnostic qui vise à cibler les principales problématiques de sécurité routière, ainsi que d'un plan d'action qui comprend les solutions les plus performantes pour répondre aux problématiques ciblées. Un plan d'intervention vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau routier municipal. Celui-ci découle d'une longue démarche auprès des municipalités et de plusieurs recherches afin de proposer les interventions adéquates et ainsi pouvoir améliorer la sécurité routière sur le territoire de la MRC. Les travaux découlant des interventions ciblées par le plan pourront être déposés au PAVL. Le service d'ingénierie a effectué la supervision et la coordination pour l'élaboration du PISRMM réalisé par la firme Stantec et autorisé par le ministère des Transports (MTQ) le 16 novembre 2020.

Programme d'aide à la voirie locale – Volet RIRL et AIRRL

Le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) vise à améliorer l'état global du réseau routier local en offrant une aide financière pour la réalisation de travaux déterminés dans le cadre d'un plan d'intervention (PIIRL-PISRMM). Quant au volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL), celui-ci vise à améliorer l'état global du réseau routier local en offrant une aide financière pour la réalisation de travaux qui ne sont pas admissibles au volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

En 2020, le service d'ingénierie a réalisé les documents de projets pour des travaux totalisant une valeur approximative de 12 M\$, ainsi que :

- 12 demandes de subventions ont été envoyées et autorisées au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- La valeur des subventions autorisées est de 9,2 M\$ pour la réalisation de travaux estimés à 9,8 M\$;
- 1 projet a été autorisé pour la mesure particulière au comptant;
- 3 projets ont reçu des sommes découlant du programme relié aux impacts de la COVID-19 pour la réalisation des travaux avant le 31 décembre 2020.



INGÉNIERIE

Orientations 2021

La mission globale que s'est donnée le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle est d'améliorer le niveau de service des infrastructures municipales sur son territoire et d'optimiser les montants d'aides financières disponibles pour réaliser ces travaux. Les projets sont développés en favorisant une approche de collaboration et de partage d'idées qui apporteront une valeur ajoutée au projet. Afin de répondre aux nombreux besoins des municipalités signataires de l'entente de mise en commun du service d'ingénierie tout en s'assurant d'une saine gestion des disponibilités, une programmation complète des projets à prioriser en 2021 a été élaborée et adoptée au conseil de la MRC. En misant sur le développement d'une équipe compétente dotée d'une grande expertise technique, le service compte établir un partenariat durable avec les municipalités.

Projets prévus :

- Accompagnement pour la programmation et/ou mise à jour des planifications des travaux municipaux;
- Mise en œuvre des recommandations découlant du PISRMM;
- Évaluation de la révision et/ou de la mise à jour du PIIRL, selon les aides financières et les programmes disponibles;
- Relevés de mesurage terrain sur le réseau de routes locales;
- Relevés d'arpentage pour fin de conception;
- Support technique, planification, étude d'avant-projet, et diagnostic de travaux divers;
- Appel d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – avant-projet, plans et devis techniques;
- Élaboration de plans et devis techniques – réfection de chaussée, site dépôt neige usée, station lavage de bateaux, tablier de ponts, talus instables, problématique d'écoulement et d'inondation, enlèvement d'andains, recouvrement de chaussée, drainage de trottoirs, noyau villageois, cours d'eau, déblai de première classe, etc.;
- Élaboration de demandes d'aide financière pour la réalisation des travaux auprès du ministère des Transports (MTQ);
- Projet d'acquisition d'une banque d'heures en surveillance, contrôle des matériaux et surveillance des travaux en soutien aux municipalités.



Crédit photo : Chloé Laurin

Les activités et responsabilités du service de l'aménagement du territoire (SAT) couvrent un large éventail de domaines touchant directement ou indirectement au façonnage des milieux de vie. Ainsi, les décisions, orientations et actions menées par le SAT visent principalement à assurer un développement cohérent, durable et propre aux éléments caractérisant notre territoire et aux citoyens qui l'habitent.

Aménagement et urbanisme

Réalisations 2020

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Depuis 2012, la MRC a entamé la révision de son schéma d'aménagement. Aussi, chaque année, la MRC est appelée à se prononcer sur le respect des différents projets, qu'ils soient de nature locale ou régionale, en fonction des modalités incluses au SAD. Concernant le SADR actuellement en vigueur, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- Poursuite du processus d'identification des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) dont le projet de règlement a été revu en concertation avec les ministères concernés et dont la cartographie est en finalisation;
- Finalisation des chapitres relatifs à l'environnement et l'agriculture dans le cadre du schéma d'aménagement et de développement révisé 3e génération (SADR3) et étude de deux autres chapitres, gestion des ressources naturelles et territoire public, auprès de la commission d'aménagement.

Plan régional des milieux humides et hydriques

L'adoption par le gouvernement de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMH), en juin 2017, exige aux MRC de se doter de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Les MRC ont un délai de cinq ans pour procéder à la réalisation et à l'adoption d'un tel document. Suivant l'obtention d'une aide financière de 83 300 \$ et l'embauche d'une ressource dédiée à la réalisation du projet, les actions suivantes ont été réalisées en 2020 :

- Réalisation d'une première évaluation de la valeur écologique des milieux humides et hydriques;
- Création d'une cartographie préliminaire exposant les milieux humides et hydriques.

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) qui vise à accroître la résilience du milieu municipal face aux effets des changements climatiques et à aider les organismes municipaux à saisir les occasions de développement pouvant en découler, la MRC a été proactive en déposant un projet, afin d'agir à titre de maître d'œuvre dans le dossier. Ainsi, le projet inter MRC regroupant les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut est possible grâce au financement de 720 000 \$ du programme PIACC, de 330 000 \$ du FARR et de 150 000 \$ de chacune des MRC, totalisant la somme à 1,2 M\$. La MRCAL, mandataire du dossier, a entamé les démarches suivantes en 2020 :

- Dépôt du plan de travail préliminaire;
- Tenue de la première rencontre de travail avec les MRC des Laurentides, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut et le MAMH.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Lancé en avril 2015, l'objectif du plan de développement de la zone agricole (PDZA) est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire. Initialement, la concertation entre la MRC, le CLD d'Antoine-Labelle et la SADC d'Antoine-Labelle a permis l'embauche d'une ressource dédiée à la mise en œuvre de ce plan. En 2020, la MRC a repris la gestion du PDZA et a procédé à l'embauche d'une ressource dédiée au projet. Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année :

- Poursuite de L'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers;
- Élaboration d'un projet pilote pour la sensibilisation à l'agriculture dans les milieux scolaires en vue d'un déploiement pour l'année scolaire 2021-2022;
- Soutien et référencement pour les programmes d'aide financière pour le milieu agricole;
- Soutien pour la planification et la tenue de formations en matière de développement agricole sur le territoire;
- Création d'un compte Facebook du chargé de projet pour faciliter les communications avec le milieu;
- Financement octroyé pour la révision du PDZA;
- Réalisation des premières étapes de la révision du PDZA, soit le bilan de la mise en œuvre 2015-2020 et le portrait et les enjeux (en cours).

Cédants inscrits

32

Cédants qualifiés

17

Aspirants agriculteurs inscrits

18

Aspirants agriculteurs qualifiés

6

Aspirants agriculteurs hors région

inscrits et intéressés au territoire de la MRCAL

21

Visites de jumelage

18

Jumelage complété

1

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Gestion des cours d'eau

Le règlement 310 a pour principal objet de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux situées sur le territoire de tenure privée de la MRC. Une Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008 mettant en place le cadre d'intervention. Finalement, une Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage est renouvelée aux trois ans. Cette entente encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2020, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- Accompagnement aux municipalités dans le processus d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau pour cinq (5) dossiers (Bilodeau, Forget, Ouellette, Bissonnette et Boies);
- Formation en géomorphologie des cours d'eau avec l'UQAR (18 participants);
- Formation sur le nouveau règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) du MELCC.

Orientations 2021

Schéma d'aménagement et de développement révisé

- Finalisation du document argumentaire et adoption d'un nouveau règlement répondant aux orientations gouvernementales en matière de TIAM;
- Poursuivre l'élaboration et le dépôt du premier projet de SADR3, incluant les chapitres suivants :
 - Récrotourisme;
 - Transport et mobilité durable;
 - Grands équipements et infrastructures d'utilité publique;
 - Document complémentaire;
 - Plan d'action.

Plan régional des milieux humides et hydriques

- Poursuite de l'élaboration du PRMHH, s'échelonnant jusqu'en 2022, soit la finalisation du diagnostic ainsi que la réalisation des engagements de conservation, de la stratégie de conservation et du plan d'action;
- Tenue de consultations publiques sur les milieux humides et hydriques du territoire.

Gestion des cours d'eau

- Accompagnement aux municipalités dans le processus d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau;
- Tenue d'une rencontre régionale avec les employés désignés des municipalités locales;
- Intégration des principes de géomorphologie aux travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau.

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

- Signature d'ententes intermunicipales pour la réalisation de la démarche à la suite de la réalisation et de l'octroi de l'appel d'offre pour des services professionnels;
- Évaluation des impacts du climat actuel à l'échelle régionale;
- Définition des impacts potentiels des changements climatiques et analyses des vulnérabilités;
- Réalisation d'une démarche d'appréciation de risques;
- Identification et priorisation des options pour gérer les risques (mesures et actions potentiels).

Plan de développement de la zone agricole

- Poursuite du déploiement du service L'ARTERRE;
- Réalisation d'un projet pilote pour la sensibilisation à l'agriculture dans les milieux scolaires (3e cycle du primaire) sous réserve de l'octroi du financement;
- Soutien et référencement pour les programmes d'aide financière pour le milieu agricole;
- Soutien pour la planification et la tenue de formations en matière d'agriculture sur le territoire;
- Poursuite de la révision du PDZA – portrait, enjeux, vision, plan d'action – et adoption d'un PDZA révisé;
- Assurer la mise en œuvre du plan d'action du PDZA révisé.

Gestion du territoire public et ententes de délégation

En vertu de diverses ententes conclues avec le gouvernement du Québec, la MRC a acquis, au fil des années, plusieurs responsabilités relatives à la gestion des terres publiques et aux ressources qu'on y retrouve. Elle est mandataire de la gestion et des responsabilités liées aux baux de villégiature et aux divers droits et autorisations sous sa gestion (sentiers VHR, érablières, parcs, sentiers, etc.), et procède également à des travaux forestiers sur le territoire public intramunicipal (TPI).

Réalisations 2020

Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier par le gouvernement du Québec la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire. Cette entente de gestion prévoit la délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques libres de droits forestiers en milieu municipal. En 2020 :

- Poursuite du projet Banque de terres acéricoles;

- Finalisation des inventaires acéricoles pour six (6) secteurs totalisant 507 hectares;
- Réalisation d'aménagement forestiers sur trois (3) chantiers à vocation acéricole totalisant plus de 105 hectares;
- Confection des cartes illustrant le potentiel acéricole des secteurs inventoriés et traités.
- Réalisation de travaux forestiers :
 - Récolte de chantier La Macaza;
 - Travaux de scarifiage et reboisement du secteur Lac Pierre.

Baux de villégiature

En juin 2010, la MRC signait une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion foncière des baux de villégiature et la gestion du sable et du gravier (carrières-sablières) situés sur les terres publiques. Ce type de gestion permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur du territoire :

- Participation au processus de négociation de la Fédération québécoise des municipalités en vue du renouvellement de l'entente prévu en 2021;
- Évaluation des impacts du nouveau mode de calcul et d'indexation des loyers des baux de villégiature.

Territoires non organisés (TNO)

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés. À ce titre, le rôle du service de l'aménagement du territoire comprend :

1. Inspection et visite terrain sur un territoire de plus de 10 000 km²;
2. Coordination, inspection, gestion et entretien des neuf lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) et cinq lagunes de boues de fosses septiques (adjacents aux LETI);
3. Collaboration avec le MFFP dans l'encadrement réglementaire des territoires fauniques structurés (ZECs et Pourvoiries);
4. Suivi régulier et relevés sur les fermetures de ponts et de chemins par le MFFP;
5. Participation financière pour la réfection et l'entretien du réseau multiresource stratégique.

En 2020, la MRC a donc posé les actions suivantes :

- Dépôt de demandes d'agrandissement pour les baux des LETI Iroquois et Rivière-Gatineau;
- Déploiement du projet de tri des matières résiduelles pour les LETI Chutes-Connor, La Vérendrye et Rivière-Gatineau par l'installation de panneaux signalétiques.

75

Permis émis

51

Permis revisités

88

Revisites d'évaluation

16

Avis d'infraction

25

Occupants sans droit visités

Réglementation régionale en territoire public

En vertu des ententes signées avec le gouvernement du Québec, la MRC a la possibilité de mettre en place un règlement visant à encadrer le camping en territoire public en y désignant, entre autres, les zones sensibles où ce type d'activité devrait être proscrit et où il pourrait générer des conflits d'usage à proximité du territoire privé, en plus d'un règlement visant à officialiser les pouvoirs de l'organisation en termes de gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux. En 2020, les actions suivantes ont été réalisées :

- Adoption d'un projet de règlement visant à encadrer le camping en territoire public. Suite aux commentaires émis par le gouvernement, le document est en révision et une adoption finale est prévue en 2021;
- Adoption d'un règlement visant à officialiser les pouvoirs de la MRC en termes de gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux (en attente de l'approbation finale du MERN).

Parcs régionaux

Les parcs régionaux de la MRCAL ont été créés selon les pouvoirs que lui confère la Loi sur les compétences municipales. En vertu de ce cadre légal, la MRC est signataire des ententes d'exploitations des parcs avec différents ministères provinciaux. Par ailleurs, la mise en œuvre de la planification de ces parcs est confiée à des organismes gestionnaires à but non lucratif. Une des responsabilités de la MRC est donc d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes ressources. En 2020, les actions et projets suivants ont été entamés dans les trois parcs régionaux du territoire :

Parc régional Poisson Blanc

- Participation de la MRC aux rencontres mensuelles du conseil d'administration de la corporation du Parc régional Poisson Blanc;
- Élaboration du plan de mise en valeur de la Montagne du Fort;
- Inauguration et lancement du produit escalade.

Parc régional Montagne du Diable

- Participation de la MRC aux rencontres du conseil d'administration de la corporation gestionnaire;
- Démarrage des travaux au pôle du secteur Windigo;
- Obtention de la délégation de gestion foncière du pôle Windigo;
- Changement à la direction générale du parc régional.

Parc régional Kiamika

- Participation de la MRC aux rencontres du conseil d'administration de la Société de développement Rivière-Kiamika;
- Dépôt du projet de plan d'aménagement et de gestion auprès des ministères concernés;
- Planification et financement des aménagements au pôle d'accueil Blueberry.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations 2021

Terres publiques intramunicipales

- Aménagements forestiers sur les secteurs ciblés dans le cadre du projet Banque de terres acériques;
- Élaboration des fiches d'information pour la mise en disponibilité des sites ciblés;
- Production du rapport de projet et diffusion des résultats finaux;
- Réalisation des différents travaux forestiers selon la planification annuelle;
- Réévaluation de l'opportunité de mise en disponibilité des terrains de villégiature déjà en banque.

Baux de villégiature

- Restauration de deux sablières sous réserve de l'aide financière par le MERN;
- Mise en place d'une planification et d'un processus d'inspection des autorisations environnementales relatifs aux baux de sable et gravier sous gestion de la MRC;
- Planification d'un projet de mise en disponibilité de baux de villégiature pour un tirage au sort en 2022.

Réglementation régionale en territoire public

- Mise en vigueur et en application du règlement visant à encadrer le camping en territoire public;
- Tenue de rencontres d'information avec les municipalités quant à la mise en vigueur de ce précédent règlement;
- Mise en vigueur et en application du règlement visant à officialiser les pouvoirs de la MRC en terme gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux.

Territoires non organisés

- Travaux terrain pour réaliser l'agrandissement du LETI Iroquois et de l'installation d'une clôture au LETI Adonis;
- Finalisation des installations de panneaux de tri dans les LETI Maison-de-Pierre et Gens-de-Terre.

Parcs régionaux (projets soutenus par le FARR)

Parc régional Poisson Blanc

- Élaboration de la troisième version du plan d'aménagement et de gestion;
- Finalisation du plan de développement de la Montagne du Fort et début de la mise en œuvre;
- Développement du nouveau produit escalade parois et blocs;
- Construction de nouveaux micro-refuges sur la pointe de la Truite (accueil PRPB).

Parc régional Montagne du Diable

- Finalisation des aménagements au pôle Windigo;
- Construction de la tour du garde-feu;
- Mise en place d'un service de navette vers le sommet.

Parc régional Kiamika

- Travaux d'aménagement du pôle d'accueil Blueberry;
- Construction du kiosque d'accueil des secteurs Kilby et Barrage;
- Amélioration des attraits sur l'île de la Perdix Blanche;
- Développement d'activités hivernales.

Parc régional du lac 31 milles

Dans le cadre de la création du parc régional du lac 31 milles par la MRC Vallée-de-la-Gatineau, la MRCAL participera à certaines démarches puisqu'une partie de ce territoire est situé dans la MRCAL.

- Évaluation de la planification prévue et des conditions d'adhésion;
- Discussion quant à une entente de partenariat, incluant les impacts monétaires et l'implication des ressources internes.



Crédit photo : Jérémie Gravel

Mis en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) a pour principal mandat la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour la grande région des Laurentides, composée de huit MRC. Par ce programme, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), délègue aux MRC des responsabilités en regard à la gestion intégrée des ressources en territoire forestier.

Le PADF vise l'atteinte de deux principaux objectifs. La MRC assure d'abord la coordination des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), afin de documenter les différents enjeux reliés à l'aménagement forestier et mène les consultations publiques à l'égard des Planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI) pour les volets tactiques et opérationnels.

La MRC soutient ensuite la réalisation de travaux d'aménagement forestier en territoire public intramunicipal (TPI) et en forêts privées, ainsi que le maintien et l'amélioration du réseau de chemins multiusages sécuritaires pour les divers utilisateurs. Le programme assure également un accompagnement des initiatives favorisant l'aménagement du territoire forestier et la mise en valeur des ressources forestières.

Réalisations 2020

- Planifier le plan de travail et le budget annuel du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour soutenir les activités de la TGIRT et réaliser l'appel de projets d'interventions ciblées;
- Revoir les procédures et les outils pour organiser des rencontres sécuritaires avec les membres et partenaires des TGIRT;
- Effectuer le suivi de quatre comités de travail en lien avec les objectifs locaux d'aménagement (acéricole, chemins, habitats fauniques et stratégies de production de bois);
- Mise à niveau de la carte interactive du calendrier des travaux forestiers.

Planification forestière, organisation et coordination des consultations publiques

À titre de responsable de la délégation du MFFP pour la région des Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle prépare les différents documents pour faciliter la présentation de la planification forestière du MFFP et participe aux différentes rencontres d'informations et d'harmonisations.

- Participer aux comités ciblés lorsqu'un chantier proposé se situe à proximité d'un lieu habité. Ce comité est formé de la municipalité locale concernée et des utilisateurs du territoire afin d'identifier les enjeux particuliers reliés à un chantier forestier et de proposer des mesures d'harmonisation des usages et opérationnelles avec l'industriel forestier impliqué;
- Harmoniser les usages des chantiers des UAF 61-51, 64-52 et 64-71 lors des rencontres TGIRT;
- Mettre à jour les cartes interactives et assurer la formation et l'encadrement des entrepreneurs forestiers pour la mise à jour du calendrier des travaux sur le site web de la MRCAL;
- Développer un outil géomatique pour illustrer et quantifier le transport forestier potentiel sur le réseau routier municipal afin de cibler les municipalités ayant accès au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet Entretien des chemins à double vocation (ECDV) du MTQ.

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont mises en place dans le but d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des utilisateurs et organismes touchés par les activités d'aménagement forestier. Ces tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages des chantiers. Les utilisateurs du territoire de la région des Laurentides sont regroupés en deux TGIRT (Sud et Nord) qui correspondent aux unités d'aménagement forestier (UA). La TGIRT Sud regroupe les UA 064-52 et 061-51, la TGIRT Nord l'UA 064-71.

- Planifier, coordonner et faire le suivi des différentes rencontres des TGIRT Nord, Sud et conjointe;
- Convenir d'un plan de travail sur les enjeux d'aménagement forestier de la région;
- Collaborer à l'adoption des mesures d'harmonisation des usages des chantiers;
- Permettre les échanges entre les utilisateurs concernés afin de convenir d'une entente sur les mesures d'harmonisations opérationnelles (MHO), adaptées aux conditions propres à chaque chantier;
- Déployer et entretenir une carte interactive, en partenariat avec la TGIRT de Lanaudière et le MFFP, pour permettre aux entrepreneurs de mettre à jour le calendrier des travaux forestiers et ainsi informer les utilisateurs de la forêt des activités en cours et à venir;
- Collaborer au projet suprarégional avec les TGIRT de l'Outaouais et de Lanaudière dans le but d'identifier des pistes de solutions pour améliorer la démarche participative des membres et améliorer la coordination des TGIRT;
- Participer au développement acéricole de la région et préparer la prochaine offre de contingent : guide de vulgarisation pour accompagner les acériculteurs dans l'aménagement de leur érablière, cartographie des secteurs d'intérêts pour consolider les entreprises acéricoles existantes et pour des projets de démarrage;
- Informer et échanger sur la gestion intégrée des habitats fauniques;
- Participer à l'élaboration de la stratégie régionale de production de bois en vue des PAFI 2023;
- Informer sur les concepts des compartiments d'organisation spatiale (COS) en sapinière;
- Présenter les projets PADF en lien avec l'acquisition de connaissances et la documentation d'enjeux de la TGIRT.

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Interventions ciblées

La MRCAL assure l'administration et le suivi du volet Interventions ciblées lié à l'aménagement forestier, du PADF.

- Lancer l'appel de projets concernant les interventions ciblées sur l'ensemble du territoire des Laurentides;
- Organiser les rencontres des trois comités de priorisation pour considérer, sélectionner et émettre les recommandations sur les projets soumis;
- Financer 13 projets PADF – Interventions ciblées totalisant 270 000\$.

Nom du projet	Secteur d'activité	Promoteur	Subvention accordée
Aménagement forestier sur TPI	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	MRC des Laurentides	36 000\$
Aménagement forestier sur TPI	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	Comité multi ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge	25 000\$
Amélioration de la sécurité sur le chemin du Lac 31 miles	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Municipalité Notre-Dame-de-Pontmain	17 000\$
Aménagement forestier sur terres privées	Travaux sylvicoles sur terres privées	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides	20 000\$
Amélioration du chemin du Panorama menant au parc régional Kiamika	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Société de développement du réservoir Kiamika	7 000\$
Optimisation de l'analyse forestière et de la planification des opérations forestières	Acquisition de connaissances/documentation d'enjeux TGIRT	Signature Bois Laurentides	45 000\$
Mise en œuvre d'une campagne publicitaire pour la mobilisation des bois	Mise en valeur de la ressource forestière	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Ou-taouais	37 700\$
Guide 101 pour les acériculteurs	Acquisition de connaissances/documentation d'enjeux TGIRT	Table Forêt Laurentides	10 000\$
Aménagement forestier sur TPI	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	MRC d'Antoine-Labelle	25 000\$
Bonification du OLA acéricole	Acquisition de connaissances/documentation d'enjeux TGIRT	Club acéricole Pays-d'en-Haut	10 000\$
Aménagement d'un chemin sur la Sucrerie l'Or des Bois	Amélioration /réfection de chemins multiusages	Sucrerie l'Or des Bois S.E.N.C.	10 900\$
Implication des pourvoies en aménagement forestier intégré	Acquisition de connaissances/documentation d'enjeux TGIRT	Association des pourvoies des Laurentides	9 400\$
Amélioration de la sécurité sur le chemin du Lac Major	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Municipalité de Ferme-Neuve	17 000\$

Orientations 2021

- Élaborer et présenter un bilan de la dernière année et du registre des projets d'interventions ciblées au MFFP;
- Renouveler l'entente de fourniture de services professionnels du programme d'aménagement durable des forêts avec le MFFP et les MRC des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil pour les trois prochaines années;
- Réaliser la planification annuelle en vue de l'obtention de l'enveloppe budgétaire prévue pour soutenir les activités de la TGIRT et faire le nouvel appel de projets d'interventions ciblées;
- Actualiser les TGIRT afin de répondre aux besoins des membres, respecter les nouvelles orientations et les modifications au régime forestier;
- Organiser et coordonner les rencontres entre les membres et les partenaires des différents projets du plan de travail des TGIRT des Laurentides;
- Poursuivre le développement d'un outil géomatique, en collaboration avec le MFFP et les bénéficiaires de garantis d'approvisionnement (BGA), pour mettre à jour et suivre l'évolution du transport forestier sur le réseau routier municipal;
- Organiser et mener la consultation publique de la mise à jour de la Planification d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) préparée par le ministère pour chaque UA et produire le rapport de la consultation;
- Poursuivre le travail sur les objectifs locaux d'aménagement (développement de l'acériculture, habitats fauniques, chemins multiusages et stratégies de production de bois);
- Collaborer avec les acteurs régionaux et le MFFP au projet d'identification du potentiel acéricole à prioriser (PAP) sur les terres publiques;
- Présentation du MFFP aux municipalités concernant leur planification forestière sur terres publiques des prochaines années.

Réalisations 2020

Rôle d'évaluation

- Révision et dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Kiamika, Nomingue, L'Ascension, Chute-St-Philippe et Mont-St-Michel;
- Réalisation du projet de réception des permis via fichier intelligent complété;
- Implantation d'un logiciel d'auto déclaration afin de traiter les dossiers de maintien d'inventaire malgré la COVID-19. Au mois de juillet 2020, 400 demandes d'informations ont été envoyées;
- Implantation d'un logiciel de mutation en lots pour accélérer le traitement des contrats entrant au service d'évaluation, en raison du nombre important de mutation sur le territoire en 2020;
- Intégration des données du projet Brancher Antoine-Labelle en prévision de la taxation 2021;
- Adoption du règlement portant sur le versement de la somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière;
- Application du projet de loi 48 visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières et agricoles.

Orientations 2021

Rôle d'évaluation

- Révision et dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Mont-Laurier, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et Lac-des-Écorces;
- Mise en place de la phase 2 de l'inspection mobile afin d'intégrer la réception électronique des permis;
- L'amélioration du temps de traitement des intrants reçus des municipalités constitue un objectif 2021.

Réforme cadastrale

- Traitement informatique des dossiers de réformes cadastrales de l'année 2020;
- Réalisation des réformes cadastrales des municipalités de la Ville de Rivière-Rouge et des municipalités de La Macaza et L'Ascension.

Unités avec une nouvelle valeur

12 228

Contrats lus et modifiés aux rôles

2 400

Mises à jour de données de bâtimets

5 154

Analyses de demandes de révision

185

Réforme cadastrale

- La réalisation de la réforme cadastrale se continue. Cette année, les dossiers de la Ville de Rivière-Rouge et des municipalités de La Macaza et Nomingue ont été traités.

Objectifs de réalisation

Dossiers avec une nouvelle valeur

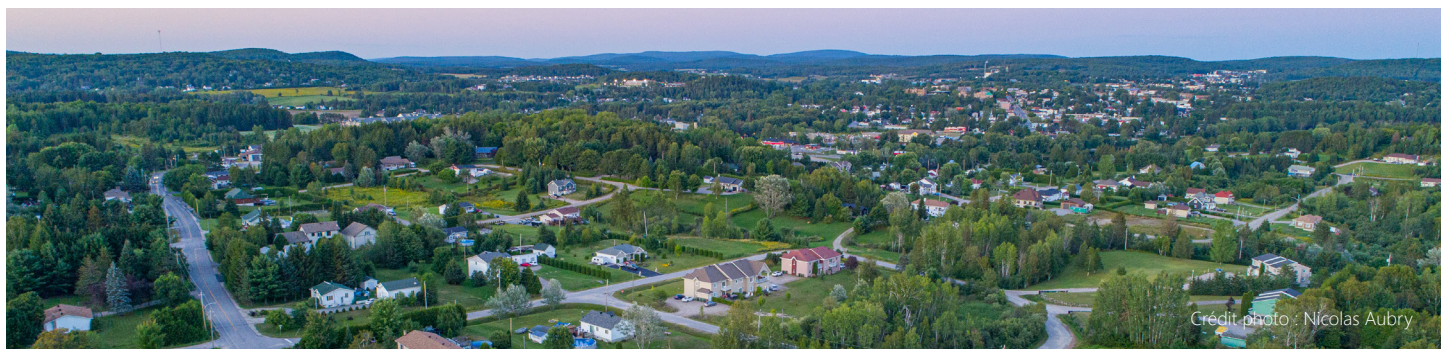
10 775

Contrats à lire et à modifier aux rôles

2 500

Visites de propriétés

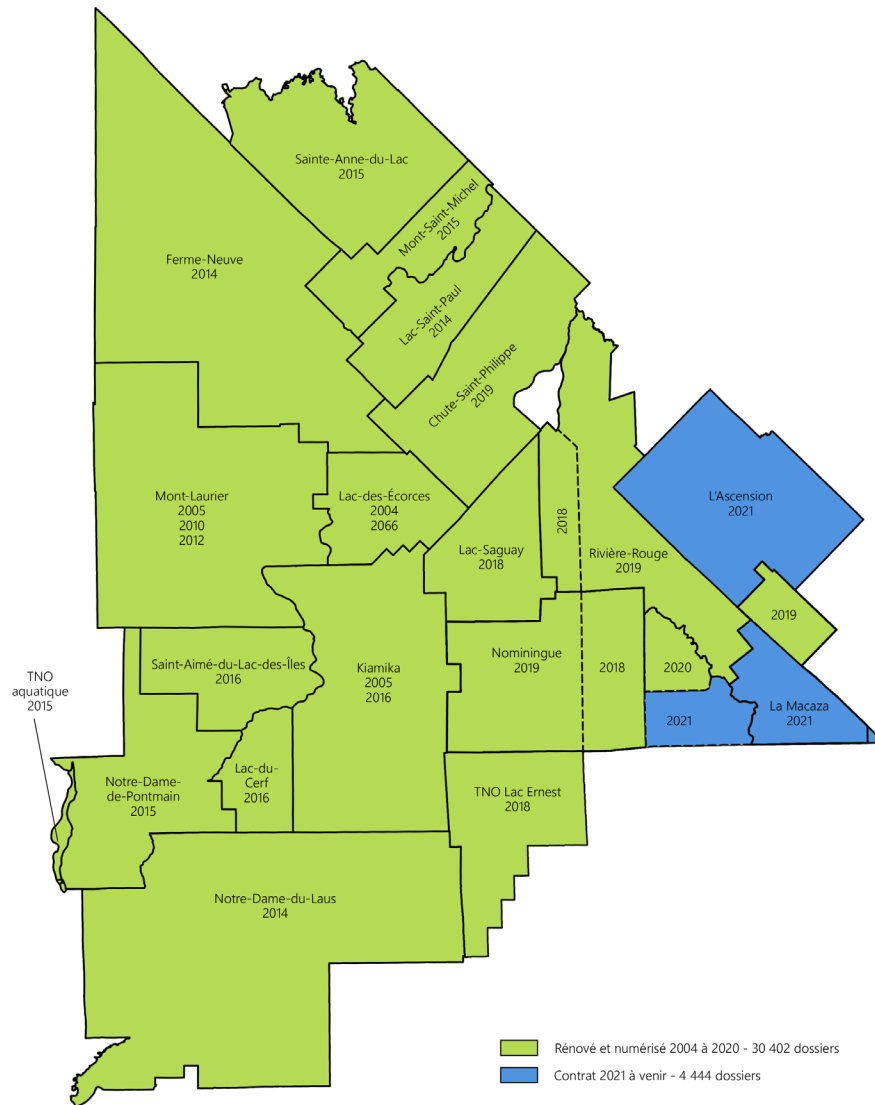
7 300



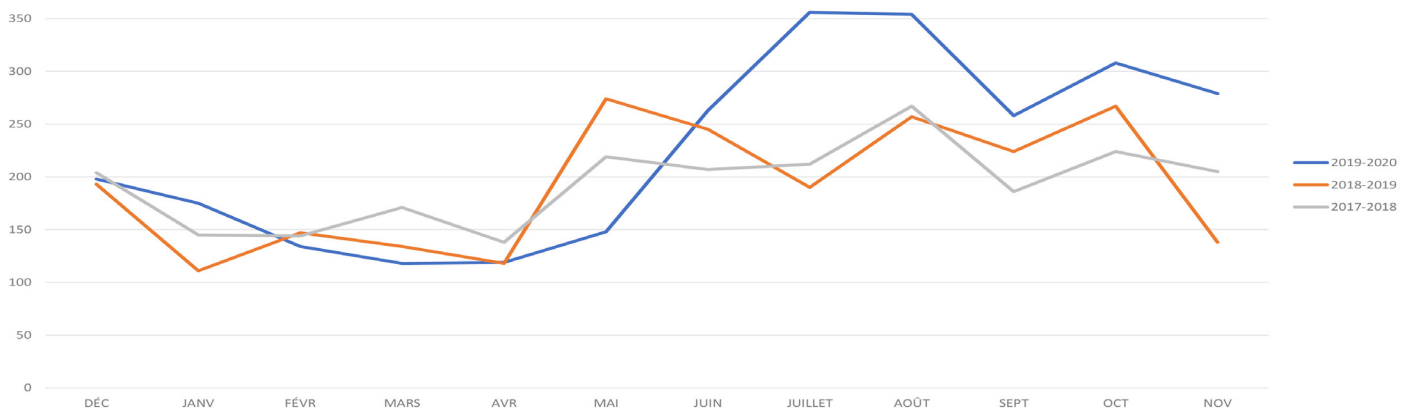
Credit photo : Nicolas Aubry

ÉVALUATION FONCIÈRE

Carte de la réforme cadastrale par année



Graphique des contrats reçus



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle a pour mission de valoriser l'entrepreneuriat en façonnant un environnement propice afin d'accroître la prospérité et la richesse collective du territoire. Sa mission est d'être l'organisation référence en matière de conseil en développement économique du territoire de la MRCAL, dû à sa connaissance du tissu économique et à sa relation avec les membres de la communauté entrepreneuriale. De plus, la MRC d'Antoine-Labelle a délégué ses compétences en matière de développement économique et de promotion touristique au CLD d'Antoine-Labelle.

Réalisations 2020

	Nombre de projets créés	Nombre de projets complétés	Nombre d'emplois créés	Nombre d'emplois maintenus	Investissements	
Par région	Lièvre Nord	76	45	8	132	4 020 909 \$
	Lièvre Sud	70	40	8	58	1 046 992 \$
	MRCAL	29	20	6	4	98 195 \$
	Région de Mont-Laurier	324	197	32	928	1 842 794 \$
	Vallée de la Rouge	89	58	10	151	2 219 745 \$
	Hors MRC	11	9	2	4	0 \$
	TOTAL	599	369	66	1277	9 228 635 \$
Par secteur	Commercial	44	37	8	153	699 352 \$
	Touristique	142	93	19	190	4 747 613 \$
	Services	286	173	35	391	1 529 618 \$
	Agroalimentaire	77	37	3	73	404 686 \$
	Manufacturier	50	29	1	470	1 847 366 \$
	TOTAL	599	369	66	1277	9 228 635 \$

Fonds local d'investissement (FLI)

La MRC d'Antoine-Labelle confie le mandat de gestion du FLI qui est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Le FLI peut être offert sous forme de prêt ou de capital actions.

45 demandes d'aide financière

16 projets complétés

1 156 725 \$ en emprunt

97 % de taux de servie des entreprises entre 2015 et 2020

Fonds local d'investissement – Relève

Le volet relève du FLI a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt.

4 demandes d'aide financière

2 projets complétés

99 000 \$ en emprunt

100 % de taux de servie des entreprises entre 2015 et 2020

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Programme Aide d'urgence aux PME

Le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises vise à soutenir, par le biais de prêts d'un montant de moins de 50 000 \$, le fonds de roulement des PME qui sont affectées par la pandémie de la COVID 19, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités.

13 demandes d'aide financière

7 projets complétés

276 963 \$ en emprunt

Fonds local de solidarité (FLS)

Le FLS est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois. C'est également un mandat de gestion confié par la MRCAL.

41 demandes d'aide financière

15 projets complétés

308 948 \$ en emprunt

95 % de taux de survie des entreprises entre 2015 et 2020

Fonds nouvel entrepreneur (NE)

Le NE a pour objectif de fournir un support technique et financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs désirant créer ou acquérir une première entreprise à but lucratif légalement constituée.

3 demandes d'aide financière

2 projets complétés

8 500 \$ en subvention

100 % de taux de survie des entreprises entre 2015 et 2020

Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Le CLD est mandaté par le Centre local d'emploi (CLE) de Mont Laurier pour livrer la mesure STA d'Emploi-Québec. Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.

7 projets complétés

76 % de taux de survie des entreprises entre 2015 et 2020

Fonds – Prêt d'honneur

L'objectif du Fonds – Prêt d'honneur est de favoriser l'entrepreneuriat et de créer des emplois en accordant à des entrepreneurs ayant un projet d'entreprise à but lucratif, un prêt sur leur honneur, et ce, sans modalités de remboursement et sans intérêts.

3 demandes d'aide financière

3 projets complétés

26 000 \$ en emprunt

77 % de taux de survie des entreprises entre 2015 et 2020

Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, le CLD a procédé à un appel de projets. Tous les dossiers ont été analysés par le comité régional de gestion suivant le cadre de gestion adopté au préalable par le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle. Afin d'attribuer les fonds, le comité utilise une grille de pointage, prévue à cet effet, permettant de donner une note aux projets en fonction de leur caractère structurant, durable et essentiel au développement de notre communauté.

7 demandes d'aide financière

3 projets soutenus

144 965 \$ en subvention accordée

- 44 965 \$ pour l'aménagement du Laboratoire écoforestier du Grand Lièvre – Table Forêt des Laurentides
- 50 000 \$ pour le développement touristique du parc de la Biche – Municipalité de Lac-du-Cerf
- 50 000 \$ pour l'augmentation de l'offre touristique du Café de la Gare – Maison Lyse-Beauchamp

Orientations 2021

- Poursuivre la mise en œuvre de la planification stratégique du CLD;
- Offrir des services de première ligne en accompagnant les entrepreneurs, du conseil jusqu'à la réalisation d'un plan d'affaires et de sa mise en œuvre;
- Conduire et supporter les projets visant l'amélioration de l'environnement d'affaires;
- Financer les entreprises suite à l'analyse de demandes, procéder aux déboursements et à la prise de suretés, ainsi que procéder aux encaissements;
- Gérer la politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle,
- Faire la promotion et l'accueil touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle par le développement d'un nouveau site web et par le déploiement des ressources physiques en fonction des besoins d'accueil touristique.



Credit photo : Nicolas Aubry

ÉQUIPES DE TRAVAIL

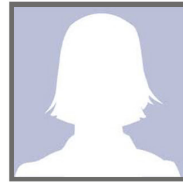
Service de l'administration générale



Mylène Mayer
Directrice générale



Myriam Gagné
Directrice générale adjointe



Caroline Richer
Adjointe à la direction générale,
activités financières



Mélie Lauzon
Adjointe à la direction générale,
activités administratives



Karine Labelle
Adjointe administrative
de direction



Mireille Corbeil
Greffière de la cour municipale



Nancy Mathieu
Greffière adjointe de la cour
municipale



Lise Richard
Technicienne comptable



Renée Dumoulin
Technicienne comptable



Johanne Grenier
Adjointe administrative



Mathieu Meilleur
Coordonnateur régional en
sécurité incendie



Billie Piché
Coordonnatrice aux
communications



Dominique Gagné-Supper
Agente de développement
culturel et du territoire



Luc Diotte
Chargé de projet Internet
haute vitesse



Amélie Champagne
Adjointe administrative



Danny Quevillon
Technicien informatique



Yenisey Iznaga-Rodriguez
Concierge

Service d'ingénierie



Julie Desrochers
Directrice



Marie-Ève Raymond Bélec
Adjointe administrative



Pier-Luc Pouliot
Ingénieur



Vincent Lebreton
Technicien en génie civil

Service de l'aménagement du territoire



Jocelyn Campeau
Directeur



Emmanuelle Marcil
Directrice adjointe



Julie Grégoire
Adjointe administrative



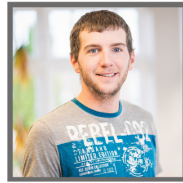
Sylvie Labelle
Adjointe administrative
responsable des baux
de villégiature



Francis Labelle-Giroux
Chargé de projet au déve-
loppement et à l'aména-
gement du territoire



Sylvain Bélisle
Inspecteur des TNO



Jeffrey Bélisle
Inspecteur adjoint des TNO



Martin Mayer
Inspecteur adjoint des TNO



Ginette Mann
Technicienne en cartographie



Charles Chevrier-Dion
Technicien en cartographie
et géomatique



Luc Couture
Technicien en foresterie



Simon Turcotte
Technicien en foresterie et
en gestion du territoire



Jeanne D'Arc Raymond
Technicienne en urbanisme



Nadia Brousseau
Chargée de projet en déve-
loppement agroalimentaire



Arianne Caron-Davault
Chargée de projet à l'envi-
ronnement

ÉQUIPES DE TRAVAIL

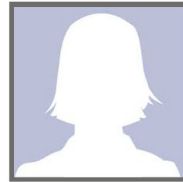
Service de gestion intégrée des ressources naturelles



Claude Dionne
Directeur



Marie-Ève Raymond Bélec
Adjointe administrative



Amélie Guérin
Chargée de projet



Sylvain Boivin
Technicien en géomatique

Service d'évaluation foncière



Guy Quévillon
Directeur



Alexandre Lozeau
Directeur adjoint



Diane Ayotte
Technicienne en évaluation foncière



Nicole Leduc
Technicienne en évaluation foncière



Sylvain Racine
Technicien en évaluation foncière



Roger Quévillon
Technicien en évaluation foncière



Roger Diotte
Technicien en évaluation foncière



Marc Courcelles
Technicien en évaluation foncière



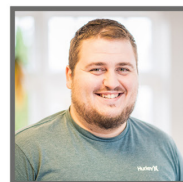
Benoit Robert
Technicien en évaluation foncière



Benoit Legault
Technicien en évaluation foncière



Yannick Maurais
Technicien en évaluation foncière



Charly Laurin-Brooks
Technicien en évaluation foncière



Martin Mayer
Technicien en évaluation foncière



David Coursol
Technicien en évaluation foncière



David Supper
Technicien en évaluation foncière



Rosalie Boucher
Technicienne en évaluation foncière

CLD d'Antoine-Labelle



Frédéric Houle
Directeur



Francine Thibault
Adjointe à la direction



Manon Landry
Contrôleur financier



Manon Côté
Agente de développement rural



Jean-François Lamoureux
Conseiller



Ariane Piché
Conseillère



Stéphanie Favreau
Conseillère



Kelly Robinette
Coordonnatrice des communications et des relations touristiques



Myriam Perrier
Préposé à l'information touristique

CONSEIL ET COMITÉS

Le conseil de la MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. Le conseil de la MRC a tenu 10 séances régulières en 2019 et en prévoit 10 pour 2020.

- M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe
- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Michel Dion, maire de Kiamika
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
- Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
- M. Luc St-Denis, maire de l'Ascension
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. André-Marcel Évêquo, maire de Mont-St-Michel
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain
- M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

Le comité administratif

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif, qui est composé de six (6) élus. Les séances du comité administratif sont publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires et mairesses ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le conseil de la MRC sur divers comités ou organisations. Ce comité est élu à tous les deux ans. Ainsi, le comité administratif de 2019 était composé de :

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain

Le comité administratif de 2020 est composé de :

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

Le bureau des délégués de la MRC

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier

Comités créés en vertu d'une loi ou d'une entente

- Commission d'aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité sécurité publique
- Table de gestion intégrée des ressources – Nord
- Table de gestion intégrée des ressources – Sud
- Comité multiressource des territoires publics intramunicipaux

Comités créés par la MRC

- Comité culturel
- Comité de sélection
- Comité marketing territorial
- Comité Internet haute vitesse
- Comité pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
- Comité d'évaluation foncière
- Comité intermunicipal de la cour municipale
- Comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles
- Comité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Comité quant à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie
- Comité sur le développement de l'industrie acéricole régionale

Comités externes à la MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

- CLD d'Antoine-Labelle
- Zone Emploi d'Antoine-Labelle
- Conseil de la culture des Laurentides
- Société d'aide au développement de la collectivité
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- Parcs régionaux
- Organismes de bassins versants
- Comité camping dans les ZEC
- Table des aînés
- Loisirs Laurentides
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions. En ce sens, la MRC d'Antoine-Labelle tient également à remercier tous les membres des comités externes à l'organisation qui apportent leur expertise et savoir-faire précieux.

